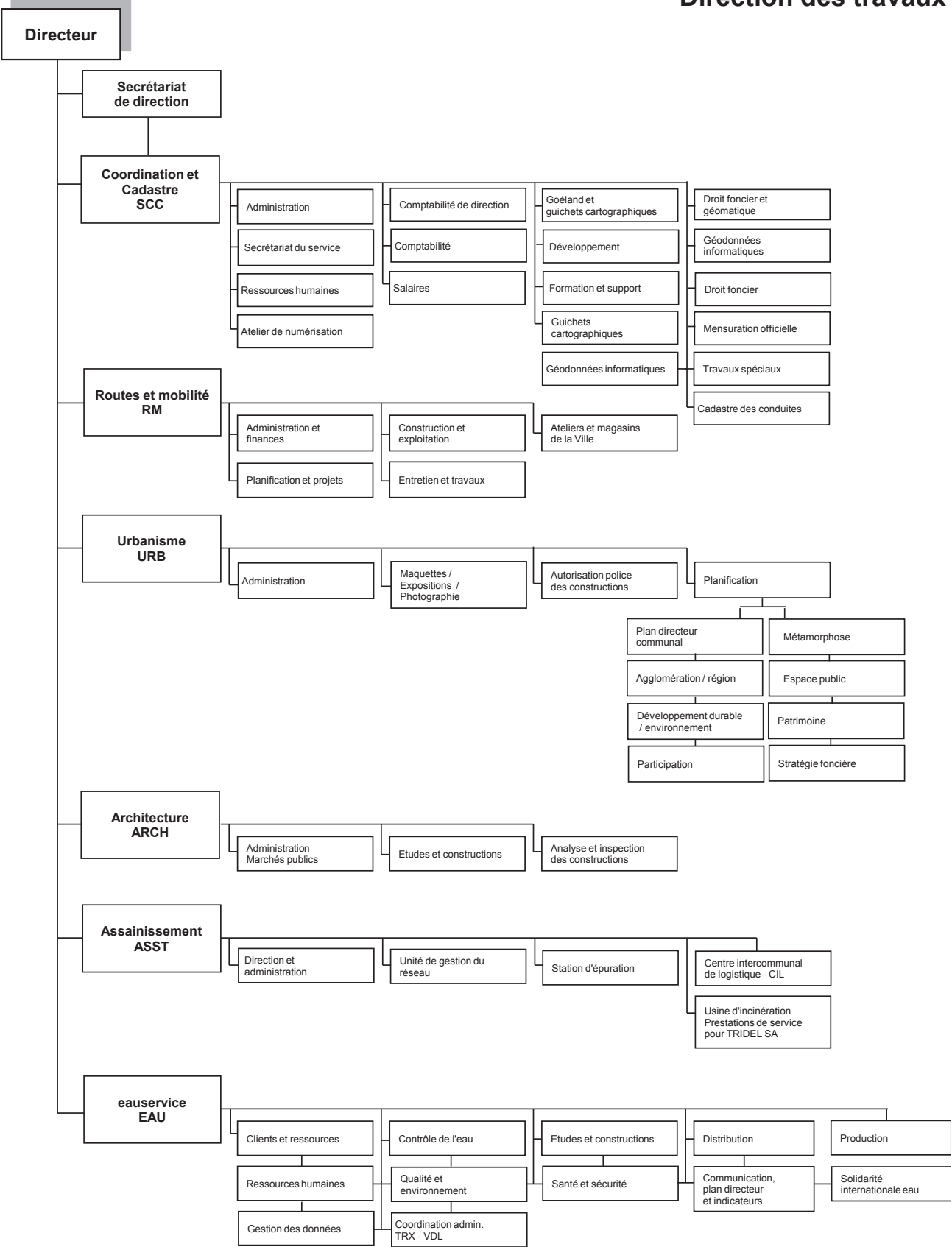


Direction des travaux



Direction des travaux

L'année a été marquée par l'évolution de grands projets et de dossiers complexes.

Dans le cadre du projet **Métamorphose**, deux événements majeurs sont à retenir. Le concours pour les Plaines-du-Loup a vu le projet ZIP primé par le jury. L'écoquartier se dessine et entre ainsi dans une phase concrète. Pour le site des Prés-de-Vidy, une procédure complexe en « Partenariat Public Privé » a été mise en place. Quatre investisseurs ont été sélectionnés suite à un appel d'offres.

Du côté des **axes forts de transports publics urbains (AFTPU)**, la direction a présenté en septembre les différentes variantes — tram et métro — pour la desserte du nord au Conseil communal. L'étude multicritères des variantes de tracé souligne une qualité de desserte nettement en faveur du métro (vitesse, capacité de transport, soulagement du m2 dans son tronçon actuellement le plus chargé). C'est donc la variante m3 qui a été retenue par la délégation politique du projet des axes forts et par l'exécutif lausannois. En parallèle, des améliorations des transports en commun sont projetées : création d'un tram en première étape entre la place de l'Europe et Renens, complété par les bus à haut niveau de service (BHNS) reliant les stations Prélaz-les-Roses – Chauderon – Saint-François.

Le 21 septembre, le Parlement fédéral a voté les crédits concernant les mesures A assurant ainsi le financement de la part fédérale du tramway Renens-Flon.

Autre évolution marquante sur le plan de la mobilité : après un long imbroglio juridique, les travaux ont enfin pu démarrer sur la route de **contournement de la Sallaz**. Les études du réaménagement de la place homonyme ont repris.

Octobre a également vu la signature d'une convention foncière et d'une charte urbanistique pour le développement du **quartier des Fiches**. Une surface d'environ 50'000 m² représentant plus de 500 logements va pouvoir s'urbaniser en un quartier de qualité à proximité du m2.

Trois autres événements particuliers méritent d'être relevés :

- Le **plan stratégique de la distribution d'eau** a été finalisé, garantissant d'une part la transparence des charges et produits ainsi que, d'autre part, les objectifs du service en termes d'investissements afin d'assurer une eau de qualité.
- Le **plan directeur des jardins familiaux et potagers** de la Ville de Lausanne a été établi en vue de garantir les activités à long terme sur ces terrains. Ce préavis constitue une première suisse. Il répond à l'évolution urbanistique de la ville et, par là, à la mise à disposition de la population de parcelles communales pour de la culture de proximité.
- Des essais pilotes ont été menés à Vidy pendant un an dans le cadre de la **rénovation de la STEP** en vue d'optimiser le traitement des virus, bactéries et surtout des micropolluants. L'objectif du projet — soutenu par l'Office fédéral de l'environnement — a été d'évaluer les procédés techniques les plus efficaces pour éliminer en particulier les micropolluants. Les résultats sont très encourageants. Ils permettront à court terme de présenter un projet global de rénovation de la STEP de Vidy, âgée de bientôt 50 ans.

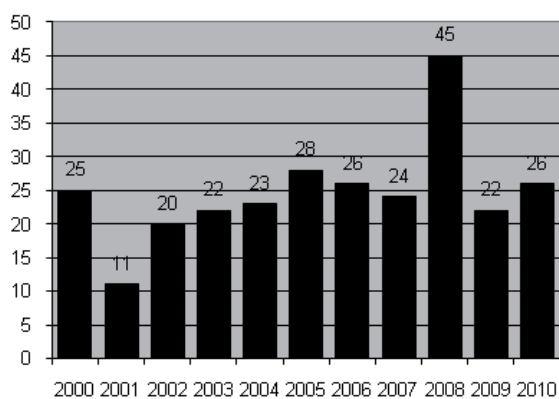
Municipalité - propositions de décisions soumises par la Direction

Année	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Affaires courantes	512	528	679	715	654	642
Police des constructions	544	510	437	536	519	416
Total	1'056	1'038	1'116	1'251	1'173	1'058

Conseil communal – objets enregistrés par la Direction

La Direction a enregistré 7 (1 en 2009) motions, 8 (8) postulats, 7 (9) interpellations et 3 (4) pétitions. Elle a rédigé 19 (17) préavis ou rapport-préavis et le Conseil communal en a ratifié 7 (12). Enfin, elle a pris part à 36 (28) séances de commission du Conseil en tant que leader.

Nombre d'objets du Conseil communal enregistrés par la direction des travaux



Séances publiques d'information et/ou de concertation

La Direction a été sollicitée pour 64 séances d'information et/ou de concertation destinées au public (46 en 2009).

SERVICE DE LA COORDINATION ET DU CADASTRE

MISSIONS DU SERVICE

Le service est constitué des quatre unités suivantes :

- Administration
- Comptabilité de direction
- Goéland et guichets cartographiques
- Droit foncier et géomatique

Les prestations du service couvrent un large spectre de tâches dans les domaines du secrétariat, de la comptabilité, de la gestion documentaire et du savoir d'entreprise ainsi que dans le droit foncier, les mensurations officielles et techniques, les travaux géométriques spéciaux, le cadastre des conduites et canalisations ainsi qu'en matière de géodonnées informatiques.

Même si la diversité des missions est importante, les activités sont complémentaires. Elles permettent de mettre en place des synergies entre les unités en travaillant transversalement et d'optimiser de manière constante l'engagement des collaborateurs ainsi que les processus de travail, tant au sein de la Direction des travaux que dans le service. L'outil Goéland de gestion documentaire et des processus « métiers » joue un rôle fédérateur important car il permet de conduire et de documenter les démarches administratives en bénéficiant d'un système de classement numérique efficient.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Personnel fixe et EPT alloués selon plan des postes (sans apprentis)

	1 ^{er} janvier		31 décembre		
	n	ept	n	ept	ept alloués
Compta. direction cadastre	10	8.6	9	7.8	10
Géomatique cadastre	28	26.7	28	27	25.7
Goéland et num. doc. cadastre	8	7.3	7	6.1	5.8
Secrétariat direction cadastre	4	4	6	5.5	8
Total	50	46.6	50	46.4	49.5

Au 31 décembre, deux auxiliaires s'ajoutaient à cet effectif.

Apprentis

	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
Géomatique cadastre		3		4

Mouvements du personnel (sans apprentis)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	embauche(s)	fin(s) d'emploi
Total	8	7

Motifs des fins d'emplois

Décès	0
Démission	3
Retraite	3
Fin de contrat	0
Invalidité	1
Licenciement	0
Suppression de poste	0
Total	7

SECRÉTARIAT DE DIRECTION

Les missions de cette unité comprennent l'accueil, la réception, la réponse téléphonique, le soutien administratif, certaines prestations logistiques transversales (poste, huissier, gestion du courrier entrant et sortant, numérisation, organisation et préparation de séances), ainsi que la coordination générale des procédures, des activités et des communications (internes et externes) au niveau de la Direction.

Séances des chefs de service

L'unité a établi les ordres du jour, rédigé les procès-verbaux et assuré la diffusion des décisions prises au cours des 37 séances tenues durant l'année (42 en 2009).

Numérisation documentaire

L'unité gère par ailleurs, l'ensemble des processus liés au courrier de la direction. Outre les travaux de numérisation ponctuels, l'atelier de scannérisation a numérisé et pré-indexé 6644 courriers (5990 en 2009).

COMPTABILITÉ DE DIRECTION

La comptabilité de direction a traité plus de 30'000 factures « fournisseurs » et « débiteurs ».

GOÉLAND ET GUICHETS CARTOGRAPHIQUES

Le code des composants « Document, consultation courrier et agendé » a été transféré sur Linux. Un nouveau

module de gestion des panneaux d'affichage géoréférencés a été réalisé pour l'Office de signalétique urbaine.

Dans la continuité d'une démarche collaborative entamée l'an dernier avec eauservice, plusieurs modules d'extension à la gestion et au suivi financier des chantiers ont été finalisés, notamment dans le but d'optimiser le traitement, le suivi et la validation technique des factures sous forme électronique. Depuis fin novembre, une mutualisation de ce module a été possible pour les besoins internes du Service de la coordination et du cadastre. D'autres extensions pour la gestion des bornes hydrantes et des cas de responsabilité civile ont aussi été réalisées dans ce contexte. L'année sous revue a vu l'aboutissement et la mise en production progressive du projet « PILOT » d'eauservice, permettant de gérer intégralement le processus « Raccordement client » dans Goéland. Cet outil a été bien accueilli. Eauservice considère qu'il lui apporte une plus-value indéniable dans la gestion de cette activité. Plus de 2'100 utilisateurs différents répartis dans toute l'administration communale ont utilisé l'application Goéland, totalisant plus de 135 millions de « hits » (127 millions en 2009). A la fin de l'année, 84'348 (63'435) affaires de 172 types différents étaient traitées par 27 services communaux. Trente-huit services ont collaboré pour traiter ces affaires, représentant 390'779 prises de position documentées (306'564 en 2009). A la fin de l'année, 438'215 documents électroniques étaient indexés dans Goéland (346'656 en 2009). Ils ont été consultés 2'177'986 fois « en ligne ».

En plus des formations usuelles pour les nouveaux utilisateurs et les démarches de soutien, l'unité support et formation a instruit et assisté le personnel du secrétariat du Conseil communal pour la mise en œuvre de l'Extranet de l'organe délibérant.

L'unité guichet cartographique s'occupe de développer de nouveaux outils afin d'ajouter de nouvelles couches d'informations, notamment en matière de sondages géologiques et d'inventaire des arbres. Un outil d'aide à la décision a été mis en production à la demande du Service des écoles primaires et secondaires pour l'attribution d'abonnements de transports publics. Des études et des maquettes logicielles ont été réalisées pour proposer une solution globale basée sur l'API Google Maps en vue de remplacer l'ancien plan de la ville.

DROIT FONCIER ET GEOMATIQUE

Le Service de la coordination et du cadastre a été associé aux négociations foncières et financières relatives aux trois projets ci-après :

Quartier des Fiches – Radiation des servitudes de restriction de bâtir

Le secteur au lieu-dit « Les Fiches » est composé d'une dizaine de parcelles représentant une surface d'environ 50'000 m². Elles étaient réciproquement grevées et favorisées de servitudes de restriction de bâtir inscrites entre 1930 et 1950 qui empêchaient le développement qualitatif et harmonieux du quartier. Certaines restrictions limitaient la hauteur à la corniche des nouveaux bâtiments ; d'autres restreignaient la constructibilité des parcelles à des bâtiments de type « villa ». Ces restrictions de droit privé ont été levées avec l'accord unanime des propriétaires de tous les fonds bénéficiaires.

Une convention foncière relative au développement du quartier a été signée par les parties. Elle est conforme à la charte urbanistique et aux équipements collectifs décrits dans le projet lauréat du concours. Cette phase constitue une étape importante pour la réalisation du quartier.

Projet immobilier de Sébeillon-est

La Poste et les CFF projettent de construire cinq bâtiments de logements sur le site de Sébeillon-est. Cette opération induit un ensemble d'opérations foncières ainsi qu'une requalification de la route de desserte tracée au nord du futur quartier et correspondant à la partie ouest de l'avenue de Sévelin. Ces problématiques ont été traitées dans une convention foncière passée entre les parties.

Echange de terrains pour le Musée Cantonal des Beaux-Arts

Avec la Commission immobilière et le Service de d'urbanisme, le service est en charge de mettre en place le modèle d'échange foncier entre les CFF et la Ville dans le cadre de l'opération devant permettre la réalisation du futur Musée Cantonal des Beaux-Arts.

MENSURATION OFFICIELLE

Par sa structure et les qualifications de ses collaborateurs, le service a la compétence d'exécuter les travaux liés à la mensuration officielle et à sa mise à jour (art. 950 du CCS) ainsi que ceux liés aux données de référence des systèmes d'information sur le territoire (SIT).

Le territoire de la Commune comporte actuellement trois types de mensurations cadastrales, à savoir 190 ha de mensuration graphique datant de 1886, 250 ha de mensuration semi-numérique numérisée et 3740 ha de mensuration numérique entièrement sous forme informatique, couvrant au total 4'180 ha.

La nouvelle mensuration de la fraction du territoire encore couverte par des plans graphiques plus que centenaires se poursuit :

- Deux bureaux privés d'ingénieurs géomètres sont responsables d'entreprises de mensuration couvrant une superficie de 80 ha. Les mandats ont été attribués par le Canton en sa qualité de maître de l'ouvrage ;
- Des discussions sont en cours avec le Canton en vue de réaliser la mensuration de la zone « Saint-François–Bel-Air–Vieille ville » (32 ha) ;
- La mensuration officielle des zones agricoles et forestières de Vernand (78 ha) — pour l'essentiel propriété de la Commune — sera finalisée courant 2011.

Sur mandat du Canton, le service a poursuivi les travaux de mensuration officielle des domaines publics et des éléments techniques de mensurations anciennes.

TRAVAUX SPÉCIAUX

A la demande des autres services de l'administration communale ou pour ses propres besoins, le service établit tous les plans et documents photogrammétriques. Il s'agit notamment des documents nécessaires pour des opérations d'achat, de vente, d'échange ou d'immatriculation de bâtiments, de division de biens-fonds, de cadastration, d'annotation de droits d'emption, d'enquêtes, de servitudes, de mentions de précarité ainsi que de préavis et de conventions diverses.

Le service réalise des relevés topographiques particuliers pour les projets communaux ou pour des ouvrages existants : implantations de constructions communales, levés de détails, abornements et contrôles de stabilité d'ouvrages les plus divers.

Pour l'année sous revue, on peut signaler trois opérations d'une ampleur sortant de l'ordinaire :

- modélisation des mouvements de terre prévus pour le projet EOL Jorat ;
- définition d'un concept de surveillance des mouvements du tunnel et des conduites intérieures dans le tunnel Tridel ;
- levé des dispositifs de sustentation de plusieurs lignes tl en vue de leur adaptation aux nouveaux véhicules.

CADASTRE DES CONDUITES

Suivi des chantiers

Toutes les conduites et canalisations visibles (nouvelles et en service) de la Commune et de Swisscom sont relevées en fouille ouverte sur le domaine public, dans les parcs et les propriétés communales ainsi que sur des parcelles privées à la demande des services gestionnaires. A ce titre, 650 permis de fouille ont déclenché 3430 interventions des équipes de terrain mises à jour dans un délai inférieur à la semaine.

Complètement des réseaux

Le service a poursuivi le complètement des réseaux Swisscom dans les zones touchées par le tirage de la fibre optique, dans celles concernées par le déploiement des divers réseaux, dans celles où des chantiers sont prévus ainsi que dans celles donnant lieu à des études ou à des mises au concours.

SIT Assainissement

La mise à jour des chantiers se fait désormais directement dans le système d'information « métier » du Service d'assainissement. Une copie quotidienne permet d'en avoir une image fidèle dans SISOL.

SIT eauservice

A l'instar de ce qui a été réalisé pour le Service d'assainissement, des études ont été conduites en vue de construire, dès 2011, les nouveaux objets directement dans le système d'information « métier » d'eauservice.

SIT Electricité

Sur le même modèle, un projet est en cours pour la construction, dès 2011, des nouveaux objets du Service de l'électricité dans son système d'information « métier ».

Travaux spéciaux

Le relevé géomatique des panneaux de publicité gérés par l'Office de la signalisation urbaine a été achevé.

GÉODONNÉES INFORMATIQUES DE RÉFÉRENCE SUR L'AGGLOMÉRATION LAUSANNOISE

Ces informations sont à disposition de tous les services communaux, sous forme analogique ou numérique, notamment au travers des systèmes d'informations SISOL, TOPOBASE et Goéland. Elles sont également diffusées sur support informatique et, naturellement, sur papier à toutes les échelles désirées, aux bureaux d'ingénieurs, d'architectes, d'urbanistes, d'aménagistes,

etc., menant des études ou des projets sur la Commune. L'EPFL, l'UNIL et différentes écoles professionnelles utilisent également ces géodonnées pour leurs exercices pratiques.

SIT Lausanne 2

En collaboration avec le Service d'organisation et d'informatique et les services techniques communaux, une mise à jour du concept des systèmes d'information du territoire est en cours d'achèvement. Elle vise à améliorer l'utilisation des données géographiques et à favoriser leur échange au sein de l'administration communale ainsi qu'avec les partenaires externes.

SERVICE DES ROUTES ET DE LA MOBILITE

MISSIONS DU SERVICE

Le service est formé de cinq divisions. Ses missions principales consistent à :

- planifier, développer et mettre en œuvre la politique municipale en matière de mobilité, de stationnement et d'aménagement des espaces publics,
- coordonner les chantiers communaux en collaboration avec les autres services,
- réaliser, assurer le suivi et le contrôle des travaux d'aménagements urbains ou de réfection, ainsi que leur gestion administrative et financière,
- planifier et assurer l'entretien du domaine public (routes, trottoirs et places), ainsi que des objets qui lui sont liés (meubles, édifices, ouvrages, installations mécaniques, ports et rives du lac),
- assurer le nettoyage et le déneigement de la voirie publique,
- gérer la signalétique touristique, commerciale et publicitaire, ainsi que l'affichage culturel, commercial et libre,
- réaliser et entretenir la signalisation verticale et le marquage au sol,
- assurer la logistique du service en termes de transport, de fabrication et d'entretien,
- assurer la gestion et l'entretien du parc de véhicules.

Le service est fortement impliqué dans différents groupes de travail dans le cadre des projets Métamorphose, « Plan d'Agglomération Lausanne-Morges (PALM) » et « Axes forts de transports publics urbains (AFTPU) ».

CHANGEMENTS DANS L'ORGANISATION INTERNE

Une réflexion a été entreprise sur l'organisation interne et le mode de fonctionnement du service. Elle a mis en évidence la nécessité de modifier la structure afin de corriger certaines lourdeurs et d'accroître son efficacité. La restructuration a principalement porté sur les objectifs suivants :

- *Objectifs structurels* : simplifier l'organisation (fluidifier), équilibrer les divisions en termes de missions et de responsabilités, faciliter le déroulement des processus transversaux et améliorer la collaboration entre les divisions (décloisonner)

- *Objectifs liés aux prestations* : développer un esprit de service au public, un esprit d'entreprise, une organisation apprenante (amélioration continue), rechercher l'efficacité en maintenant la qualité des prestations et maîtriser les budgets et les échéances (anticiper)

Depuis le mois de septembre, le service est formé de cinq divisions : Administration & Finances (A&F), Planification et Projets (P&P), Construction & Exploitation (C&E), Entretien & Travaux (E&T) ainsi que Ateliers & Magasins de la Ville (AMV). Ces divisions comportent elles-mêmes plusieurs unités, sections ou ateliers. Deux cellules dépendent directement du chef de service : celle des ressources humaines (gestion du personnel) et celle appelée Coordination et logistique (coordination des chantiers sur le domaine public et des processus transversaux liés aux projets).

EFFECTIF DU PERSONNEL

Personnel fixe et EPT alloués selon plan des postes (sans les apprentis)

	1 ^{er} janvier		31 décembre		ept alloués
	n	ept	n	ept	
Administration (R&M)	12	11.6	13	12.1	
AMV (R&M)	60	59.5	60	59.3	
Entretien BT (R&M)	10	9.5	10	9.5	
Entretien secteur 1 (R&M)	31	31	30	30	
Entretien secteur 2 (R&M)	22	21.65	23	22.65	
Entretien secteur 3 (R&M)	22	22	22	22	
Entretien secteur 4 (R&M)	22	21.5	21	20.5	
Entretien secteur 5 (R&M)	31	31	30	30	
Entretien secteur 6 (R&M)	12	12	12	12	
Espaces publics (R&M)	13	12.6	12	11.6	
Mobilité (R&M)	21	21	22	22	
Travaux BT (R&M)	18	18	18	17.85	
Travaux chantiers (R&M)	33	33	31	30.5	
Travaux transports (R&M)	38	35.20	37	34.87	
Total	345	339.55	341	334.87	334.01

A cet effectif s'ajoute un mouvement de 24 auxiliaires.

Apprentis

	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	n	n	n
Administration (R&M)	1	1	1	1
AMV (R&M)	2	3	2	3
Mobilité (R&M)	2	2	2	2
Travaux BT (R&M)	1	1	1	1
Travaux chantiers (R&M)	3	3	3	3
Travaux transports (R&M)	1	2	1	2
Total	10	12	10	12

Mouvements du personnel

	du 1 ^{er} janvier au 31 déc. 2010	
	embauche(s)	fin(s) d'emploi
Total	20	21

Motifs des fins d'emplois

Décès	0
Démission	8
Retraite	9
Fin de contrat	0
Invalidité	1
Licenciement	3
Suppression de poste	0
Total	21

L'année 2010 a vu le départ de la répondante RH et l'arrivée de sa remplaçante le 1^{er} novembre. Il est à signaler que la **répondante RH a été impliquée dans toute la réflexion** liée à la nouvelle organisation du service.

COORDINATION & LOGISTIQUE

Cette cellule est un nouvel organe rattaché à la direction du service. Outre les missions de planification et de coordination des travaux se déroulant sur le domaine public, elle est chargée de planifier les ressources financières et humaines affectées aux projets à court, moyen et long termes. Le bureau de coordination des travaux a enregistré 566 nouvelles annonces de chantiers (-8.2% par rapport à 2009). En outre, en collaboration avec la division « Administration & Finances », le bureau de coordination a centralisé et harmonisé les divers financements du nouveau chapitre 8 « Objets multi-directions » du Plan des investissements.

Durant l'année, 1'874 permis de fouille ou d'occupation provisoire du domaine public ont été délivrés pour des chantiers communaux et privés (+45.7% par rapport à 2009). Le bureau assume également le rôle de centrale d'informations à l'intention du public. Dans sa nouvelle structure organisationnelle, la cellule « Coordination & Logistique » achève l'élaboration du concept de planification des ressources humaines affectées aux projets. Ce concept sera d'une part basé sur le Plan des investissements à dix ans pour la planification à long terme (estimation de l'effectif des collaborateurs nécessaires pour gérer les projets planifiés) et, d'autre part, sur les chantiers planifiés sur un à trois ans en vue d'opérer une planification à court terme et d'affecter les collaborateurs aux différents projets. Ce travail s'effectue en collaboration étroite avec les divisions « Planification & Projets » et « Construction & Exploitation ». Il devrait permettre au service de disposer d'indicateurs susceptibles d'anticiper les pointes conjoncturelles prévisibles. La cellule a aussi repris la mission de controlling financier trimestriel des dépenses d'investissement. En place depuis deux ans, ce processus de contrôle interne responsabilise les chefs de projets à la nécessité de maîtriser les crédits dont ils ont la charge. A ce jour, aucun crédit directement géré par le service ne présente de dépassement.

ADMINISTRATION & FINANCES

Cette division assure les prestations de support administratif pour les différentes unités et sections du service. Elle assure certaines prestations transversales dont la prise en charge des tâches financières (budget de fonctionnement du service, suivi des comptes, crédit-cadre annuel « Travaux/Services industriels/Logement-Gérances » et Plan des investissements coordonné). Les

réflexions entreprises dans le cadre de la réorganisation du service ayant mis en évidence des synergies administratives avec les autres sections de la division, l'Office de la signalétique urbaine (OSU) est passé de l'ancienne division « Espaces publics » à « Administration & Finances ».

Secrétariat et Administration

Le traitement systématique des affaires sur Goéland et l'utilisation croissante de cet instrument par d'autres services permettent d'améliorer et de simplifier la gestion des dossiers. A titre indicatif, la population lausannoise a adressé 362 courriers abordant 419 sujets portant sur des plaintes et des requêtes diverses aux motifs suivants :

Motifs	N
Aménagements du domaine public (modération du trafic, zones 30, sécurité piétons et vélos, etc.)	87
Chantiers (coordination, accidents, nuisances, etc.)	41
Dégâts causés à tiers	6
Dégradations du domaine public (défauts, dégâts, affaissements, etc.)	24
Édicules publics (WC, kiosques, arrêts tl, etc.)	7
Gestion de la circulation	12
Installations mécaniques (escaliers roulants, ascenseurs, fontaines, etc.)	1
Mobilier urbain (bancs, bornes, panneaux d'affichage libre, etc.)	11
Ouvrages (ponts, dalles, passerelles, murs, éléments de sécurité, balustrades, etc.)	10
Piétons	8
Vélos	13
Régulation du trafic (signalisation lumineuse, bornes escamotables, etc.)	18
Service de propreté (nettoyage, balayage, lavage, tags, corbeilles, etc.)	51
Service hivernal (déneigement chaussées, trottoirs, etc.)	29
Signalisation (marquage routier, signalisation verticale, îlots, etc.)	28
Stationnement (stationnement sur voirie, zones macaron, P+R, B+R, etc.)	73

Signalétique urbaine (OSU)

Onze nouveaux totems « écoles » ont été installés durant l'année à proximité de six établissements scolaires. Ils portent à trente-huit le nombre de ces éléments de signalisation. Le relevé systématique des plaques des 687 rues lausannoises se poursuit. Trente-six plaques ont été posées (nouvelles, complémentaires ou de remplacement).

L'établissement de la carte informatisée exhaustive des surfaces d'affichage (commercial, culturel, libre) est terminé. Le relevé sur le terrain et l'établissement de la carte ont été effectués en étroite collaboration avec le Service de la coordination et du cadastre. En plus d'améliorer la gestion des panneaux d'affichage, cette carte constituera une aide précieuse ainsi qu'un outil de réflexion lors de la mise en place du concept devant accompagner la soumission d'une nouvelle convention d'affichage à l'échéance de celle actuellement en vigueur (31 décembre 2013).

638 autorisations (-14.7% par rapport à 2009) ont été délivrées pour la pose de 1298 procédés de réclame (-7.4% par rapport à 2009). Enfin, différents travaux graphiques ont été réalisés. Il s'agit notamment de complé-

ments ou de remplacements de signalétique pour des services de la Ville (Service social, section COLOSA, USST). Deux plaques commémoratives ont été vernies: l'une en l'honneur de Joseph Wresinski (dans le cadre de la Journée mondiale du refus de la misère) et l'autre à la demande de la Société de développement du quartier de l'est pour commémorer le centième anniversaire de la promenade Jean-Jacques-Mercier. Parmi d'autres travaux graphiques, on retiendra la confection d'un panneau d'information expliquant les travaux de rénovation de la fontaine de la Palud ; la conception de la couverture du DVD retraçant la construction du pavillon thaïlandais (film réalisé par les Archives de la Ville) ; la réalisation de papillons pour les conférences de la Coordination des Villes de Suisse romande ainsi que la déclinaison lausannoise de la communication (affiche et flyer) relative à la Fête des voisins.

PLANIFICATION ET PROJETS

La division a vécu plusieurs modifications majeures dans le cadre de la mise en œuvre de la restructuration du service. En effet, la division « Mobilité » a disparu de l'organigramme et les collaborateurs de cette dernière — dont la tâche était liée à la planification des déplacements, à la régulation lumineuse des carrefours, à la politique du stationnement public et à la gestion de la signalisation — ont rejoint la division « Espaces publics » devenue « Planification & Projets ». En parallèle, l'Office de la signalétique urbaine (OSU) a rejoint la division « Administration & Finances ». Suite à ces modifications, la nouvelle division « Planification & Projets » est forte de dix-neuf collaborateurs-trices, réparti-e-s dans les trois sections qui la composent, à savoir, Police des constructions, Mobilité et Aménagements urbains.

Police des constructions

Dans le cadre de ses tâches courantes, la section a analysé les projets de construction sur fonds privés soumis par le Service d'urbanisme et a fixé les conditions d'exécution en rapport avec le domaine public. La section a également pour charge de vérifier sur place la conformité des ouvrages et des aménagements extérieurs avant l'octroi du permis d'utiliser. Certains projets ont été examinés en tenant compte des projets d'axes forts de transports publics urbains (par exemple à l'avenue de Morges), d'élargissements éventuels de la voirie (comme au chemin de Rovéréaz en prévision de la construction d'un éventuel trottoir) ou de l'élargissement nécessaire de la voirie (notamment au chemin de Maillefer en vue du futur prolongement de la ligne de bus n° 3). D'autres projets importants ou de lotissements d'immeubles ont été également étudiés : chemin de la Vallombreuse 32, route de Marin 5, chemin de Valfaye 1 à 7, chemin de la Feuillère, chemin des Abeilles 19 à 33, des Esserts 19 à 33, place de l'Europe 6. Liées à certains des projets cités, plusieurs demandes d'autorisation pour la mise en place de dispositifs temporaires de soutènement et de consolidation soumises par le Service de la coordination & du cadastre ont été analysées pour permettre la construction des sous-sols de bâtiments jouxtant le domaine public. Enfin, la section a participé à l'examen de plusieurs plans partiels d'affectation (PPA) : Muguet-Rhodanie, Vernand-Dessous, Bellevue, Petit-Rocher-Beaulieu ainsi que plan d'affectation cantonal (PAC) du CHUV.

Mobilité

Planification

Dans le domaine de la planification des déplacements, de nombreuses études sont suivies en collaboration avec les partenaires de la mobilité lausannoise et du projet d'agglomération Lausanne-Morges :

- Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM): recommandations d'aménagement en fonction de la hiérarchisation du réseau routier
- Schéma directeur de l'ouest lausannois (SDOL) : étude de requalification de la route cantonale 76, concepts d'aménagement en relation avec le prolongement de la ligne tl n° 25, projets de jonctions autoroutières (Chavannes, Malley)
- Schéma directeur de l'est lausannois (SDEL) : étude urbanisme-transport, préparation de la mise en œuvre des chantiers
- Schéma directeur du nord lausannois (SDNL) : lancement de l'étude stratégique d'accessibilité multimodale
- révision du plan OPAir : bilan des mesures
- Métamorphose : études des principes d'accessibilité en vue de l'établissement des cahiers des charges des concours d'architectes-urbanistes (secteurs Tuilière et Prés-de-Vidy)

Parmi les analyses internes, il convient notamment de citer celles concernant l'observatoire de la mobilité lausannoise ainsi que les études ponctuelles liées aux pro-

jets urbanistiques (PPA) ou aux interventions parlementaires, en particulier le péage urbain.

Stationnement

La politique communale du stationnement repose sur quatre principaux types d'utilisateurs:

- les clients de l'économie et des commerces, avec une offre en places de courte durée payante (tarif horaire) ou en zone bleue (90 minutes gratuites)
- les pendulaires, avec une offre de parage de longue durée payante dans les parking-relais (P+R) combinant les transports publics (98 francs par mois ou 10 francs par jour) ou uniquement le parage dans les P-Only (80 francs par mois ou 6 francs par jour)
- les visiteurs, qui disposent d'une offre en places de courte durée payante au centre-ville ou de longue durée payante dans les P+R ou les P-Only
- les résidents, qui bénéficient de places de longue durée dans les zones macarons avec l'autorisation «macaron» (420 francs par an ou 240 francs par semestre)

Depuis dix ans, la Ville dispose d'environ 22'000 places sur le domaine public en zone urbaine. La variation de l'offre d'une année à l'autre est principalement due aux réaménagements du domaine public (requalification en faveur de la mobilité douce et des transports publics). L'offre des parkings couverts privés à usage public s'élève à quelque 7'685 places. Elle est constante par rapport à 2008.

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Places payantes	5 022	5 971	6 858	6 852	6 820	6 319	6'600
<i>dont accessibles aux détenteurs de «macarons» L</i>	<i>618</i>	<i>616</i>	<i>612</i>	<i>612</i>	<i>605</i>	<i>620</i>	<i>620</i>
Places P+R en surface	1 365	1 365	1 427	1 427	1 297	1 668	1'459
Places P+R en ouvrage							1'132
Total							2'591
Places en zone bleue «macarons»	8 648	10 438	12 221	12 221	12 221	12 090	12'063
Places en zone bleue	273	153	65	65	65	63	63
Places en zone blanche à durée limitée	715	502	1 128	1 128	1 128	1 166	1'188
Places en zone blanche	5 686	3 325	28	28	28	25	3
Places jaunes (livreurs, Police, etc.)	545	532	534	534	536	515	513
Total places véhicules légers sur chaussées	22 254	22 286	22 261	22 255	22 095	21 846	22'508
Cases pour deux-roues	6 198	6 123	6 180	6 226	6 289	6 515	7'291
Places poids lourds et cars							75

¹ Feuillère, Valmont, Vélodrome, Tuilière, Bourdonnette et Ouchy

² Vennes

D'importantes mutations sont survenues à l'échelon des P+R lausannois. Le site de Provence a été supprimé au profit de la construction de logements. Toutefois, l'offre en parking-relais a été maintenue et déplacée dans le secteur des Prés-de-Vidy pour donner naissance, en juin, au P+R Bourdonnette. En septembre, le P+R Vennes (en ouvrage) a débuté son activité. Détenue par la Ville de Lausanne, la société Parkings-Relais lausannois SA a confié l'exploitation de son bien à la société PMS – Parking Management Services SA, leader dans ce domaine. Offrant environ 1000 places, cette installation connaît une augmentation de fréquentation croissante. Celle-ci avoisine en moyenne 500 véhicules par jour ouvrable. Durant l'année, les P+R de surface ont connu une occupation moyenne dépassant globalement les 60%. Certains sites sont à saturation (Provence jusqu'en juin, Tuilière, Feuillère, Valmont et Vennes jusqu'en septembre). 86% des utilisateurs sont au bénéfice d'abonnements mensuels et 14% d'abonnements journaliers.

Zones «macarons» - stationnement pour l'ensemble des zones macarons de A à O :

Année	Places macarons					Macarons vendus				
	2006	2007	2008	2009	2010	2006	2007	2008	2009	2010
Total	12'833	12'823	12'826	12'781	12'623	9'019	9'117	8'927	8'994	9'017

La vente des macarons est stable. Excepté en zone L (centre-ville), la limite de capacité n'est pas encore atteinte. La demande moyenne se situe entre 40 et 60 % de l'offre.

Cas particulier de la zone L - centre-ville (extrait)

Année	Places publiques					Places macarons				Macarons vendus					
	2006	2007	2008	2009	2010	2006	2007	2008	2009	2010	2006	2007	2008	2009	2010
Total	1 806	1 805	1 805	1726	1'725	612	612	605	620	620	863	892	893	894	700

La zone L est fortement sollicitée par les clients commerciaux, les entreprises, les visiteurs et les résidents. Des travaux conséquents (par exemple à la rue Beau-Séjour) y réduisent en outre l'offre en stationnement, imposant une suspension provisoire de la vente de macarons aux nouveaux usagers. Cette pression engendre des situations de conflit d'intérêts entre les utilisateurs. Les demandes en macarons de la part des résidents sont nombreuses. Une liste d'attente a dû être dressée. Il convient de patienter deux à trois mois avant d'obtenir l'autorisation souhaitée.

Régulation du trafic

En termes de programmation de la signalisation lumineuse et outre les activités habituelles liées aux installations touchées par des chantiers, il convient de signaler la mise en service de feux pour piétons à la place de l'Europe, à l'avenue de Rhodanie (sortie du m2) ainsi que la rénovation des contrôleurs des carrefours de la Blécherette, de Beaulieu-Vinet-Jomini, de Provence-Chablais ainsi que d'Aloys-Fauquez-Maillefer. Les volumes de trafic journalier diminuent sur tous les compteurs à l'exception de celui de l'avenue des Figuiers qui présente une légère augmentation. Cette diminution est très marquée à la rue Centrale et à l'avenue de Rhodanie (baisse de 900 véhicules/jour). Ces volumes de trafic s'inscrivent comme suit :

Volumes journaliers moyens de trafic

Situation	2008	2009	2010
Chauderon (passage inférieur)	7000	7200	7200
Grand-Pont (Bel-air)	*	14900	14600
Rue Centrale	15400	16100	15200
César-Roux-Tunnel	14400	14200	14000
Avenue du Léman	17900	17600	17500
Avenue des Figuiers	*	19000	19100
Avenue du Chablais	23300	22500	*
Route de Berne	24400	23500	23300
Rhodanie-Maladière	*	20900	20000

* compteur partiellement hors service

Aménagements urbains

La section a vu son effectif augmenter de deux postes suite à la réorganisation du service et à l'arrivée de la cellule de la signalisation routière. Ce regroupement est en cohérence avec le processus « Projet » et permet de prendre en compte les aspects liés à la signalisation routière dès le départ du projet. Le rapprochement des deux délégués (piétons et deux-roues) avec la signalisation permet des synergies intéressantes en faveur de la mobilité douce. Le point fort de l'année a certainement été, comme les années précédentes, l'importance des ressources sollicitées par les projets issus du projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM), que ce soit ceux touchant à la mobilité douce ou ceux liés aux axes forts de transports publics urbains. Soutenus par un troisième

collaborateur de la section, les deux délégués ont continué à œuvrer en faveur du projet « mobilité douce » du PALM. Ils ont élaboré plusieurs projets suite au dépôt du dossier à la Confédération. La rédaction d'un rapport-préavis concernant ces mesures liées à la mobilité douce a débuté afin de permettre une adoption du financement par le Conseil communal.

Il est à relever que le délégué « deux roues » a organisé une conférence nationale à Lausanne dans le cadre de la Conférence Vélo Suisse (SVK) ainsi qu'une intervention dans le cadre d'un congrès international à Copenhague. Plusieurs aménagements en faveur du vélo ont vu le jour. C'est notamment le cas du contre-sens cyclable sur le chemin des Cèdres et de celui de Bonne-Espérance. Des négociations avec un propriétaire riverain du chemin de Chandieu ont permis d'obtenir une servitude publique permettant l'aménagement d'un chemin pour piétons et vélos reliant deux quartiers lausannois au secteur de la gare CFF. Pour la quatrième année consécutive, le délégué deux-roues a piloté la campagne « bike to work ». La section a également participé à l'organisation de la semaine de la mobilité.

En ce qui concerne les piétons, un plan directeur des liaisons verticales est à l'étude. L'avenue de Gindroz a été réaménagée pour répondre à une interpellation de l'organe délibérant. Son accès a été aménagé et la sécurité des cheminements piétonniers aux abords de l'école a été améliorée. Un projet de cheminement piétonnier et cycliste a été élaboré dans le secteur de Malley. Il a été discuté avec différents partenaires (CFF, SDOL). Par ailleurs, les aménagements autour des deux gymnases cantonaux nouvellement installés le long de l'avenue de Provence et à Sévelin ont sollicité des ressources afin d'améliorer le confort et de la sécurité des étudiants.

Des réflexions sont en cours dans le cadre de la préparation de la World Gymnaestrada 2011 pour prendre en compte les contraintes liées à l'arrivée de plus de 23'000 gymnastes et aménager au mieux les cheminements piétonniers entre les sites de la manifestation.

Dans le quartier de Montelly, la section a été associée à la démarche participative organisée dans le cadre de l'expérience pilote de « contrat de quartier ». Elle a en outre participé ou organisé pas moins de vingt-six séances publiques qui ont permis de présenter les projets les plus importants en cours d'élaboration : PALM/axes forts (tram et métro m3), PALM/mobilité douce, aménagement de la zone de rencontre de la Cité, réaménagement du Bugnon et de Pierre-Decker, de l'avenue de Chailly ainsi que du giratoire aménagé au croisement Dufour-Belvédère. Environ 300 projets sont actuellement à l'étude. Ils vont de l'implantation d'une simple borne à la construction d'une nouvelle ligne de tramway ou du projet de métro m3.

Le dossier des axes forts de tram, de trolleybus et de métro a été suivi activement par la section, en particulier par le chef de section au titre de chef de projet pour le tronçon de tramway entre le Galicien et la place de l'Europe. Avec l'appui d'un groupement d'ingénieurs et d'architectes, les avant-projets des axes forts ont été étudiés

en particulier en ce qui concerne la desserte du nord de la ville (PP4). Au terme d'une étude multicritère très poussée, la variante m3 a été retenue par la délégation politique. Les études du projet d'ouvrage ont démarré en fin d'année après une procédure d'appel d'offres qui a permis de mandater plusieurs groupements d'ingénieurs et d'architectes. Les études d'implantation du tramway entre Renens et le Flon se poursuivent en étroite collaboration avec la direction de projet AFTPU, le Canton, les autres schémas directeurs, le PALM et les acteurs locaux. Outre le tram sur la rue de Genève, le projet aborde aussi le tronçon du centre ville entre Chauderon et Saint-François ainsi que la desserte des quartiers de Bellevaux et de Chailly où des axes forts de trolleybus sont planifiés.

L'année a été marquée par l'évolution du dossier de la Sallaz à propos duquel le Tribunal Fédéral a définitivement tranché en faveur de la Ville en déboutant les opposants. Les travaux de la route — adoptés en juin 2005 par le Conseil communal — ont enfin pu démarrer. Le rapport-préavis consacré à l'aménagement de la place de la Sallaz a été repris. Toujours dans le cadre de l'amélioration des transports publics, l'élaboration d'un projet d'élargissement du chemin de Maillefer a démarré en collaboration avec l'entreprise des tl. Les zones foraines ont également fait l'objet d'études et de réalisations d'aménagements, notamment sur la route du Jorat où des essais de modération du trafic à l'aide de chicanes ont été menés. Le secteur du chemin de la Vuillette a également été analysé afin de répondre à une demande de modération et de sécurisation de la part des riverains. En concertation avec le Canton, le réaménagement de la route du Golf a été activement suivi. Au chapitre de la modération du trafic, outre la mise progressive aux normes des zones 30 existantes, la section a été active dans l'élaboration de la nouvelle zone de rencontre de la Cité. Pour sa part, celle de Maupas-Saint-Roch a été complétée par l'aménagement de plusieurs seuils de ralentissement.

Nonante-et-une affaires (+ 22 % par rapport à 2009) se rapportant à la signalisation routière ont été traitées avant publication officielle dans la Feuille des avis officiels. Il s'agissait principalement de modifications portant sur la signalisation verticale ainsi que sur le marquage routier :

- réalisation des aménagements liés à la sécurité de l'ensemble des usagers de la voirie (piétons, vélos, transports publics, motos / scooters, voitures, poids lourds)
- sécurisation spécifique relative aux piétons (création de passages pour piétons)
- création de cheminements pour la mobilité douce (bandes cyclables)

CONSTRUCTION & EXPLOITATION

La réorganisation du service et la suppression de la division « Mobilité » a induit une redéfinition et une redistribution des tâches :

- anciennement rattachée à la division « Travaux », la section « Projets d'exécution » est devenue la section « Réalisation ». Cette nouvelle structure permet un rapprochement avec la section « Entretien & Maintenance » qui planifie les travaux d'entretien du domaine public à charge du service et améliore ainsi l'efficacité des phases de planification et de coordination des projets

- la nouvelle section « Entretien & Maintenance » groupe un ensemble de cellules techniques émanant de l'ancienne organisation (« Routes », « Ouvrages », « Ports & Rives du lac » et « Installations mécaniques »). Ce rassemblement a permis de créer un pool d'ingénieurs civils en mesure de traiter un éventail plus large de problèmes liés au génie civil, aux ouvrages d'art et à la construction routière
- la section « Exploitation & Informatique » rassemble les compétences informatiques du service ainsi que les compétences métiers en matière de gestion et d'entretien des installations lumineuses, de la télésurveillance et des horodateurs. Cette tâche s'accomplit en lien avec la section « Mobilité » de la division « Planification & Projets »
- une forte implication de la division dans le projet AFTPU consistant à mettre deux ingénieurs chefs de projets à disposition de la direction du projet AFTPU pour le suivi des interventions prévues sur le territoire lausannois (tram et bus à haut niveau de service)

Réalisation

Plusieurs grands chantiers communaux ont démarré. C'est le cas de la route de contournement de la Sallaz et de la rue du Bugnon. Le projet des plates-formes du Vallon a connu une évolution significative avec l'exécution des travaux initiés au dernier trimestre. La section a profité de l'occasion offerte par les travaux de renouvellement des conduites souterraines des Services industriels pour reconstruire et apporter des améliorations à la voirie communale sur plusieurs chantiers, dont les plus significatifs sont ceux des avenues de France, de la Val-lombreuse, de l'Esplanade et de Sévery, des chemins de la Grangette, de Bonne-Espérance, de Bellevue, de la Vuachère et de Grand-Vennes ainsi que de la rue du Crêt. Elle a engagé ou poursuivi d'importants travaux de requalification sur trois autres chantiers principaux liés à des investissements du patrimoine lausannois, à savoir les avenues Pierre-Decker et du Grey ainsi que le P+R des Prés-de-Vidy.

Dans le cadre de la modération du trafic, il convient de relever l'investissement de la section dans la réalisation de plusieurs mesures, comme par exemple sur les sites des avenues Davel et Marc-Dufour, des chemins du Trey-blanc, et de Beau-Rivage ainsi que du quartier Cèdres/Maupas.

Entretien & Maintenance

Suite à la réorganisation du service, les postes de chef de la division Construction & Exploitation et de chef de la section Entretien & maintenance ont été repourvus à l'interne. Deux postes étaient encore au concours à la fin de l'année. Une fois qu'ils seront repourvus, la section comptera huit postes de travail. Les éléments marquants de la section sont les suivants :

- *Campagne annuelle estivale d'entretien des superstructures routières communales*
Elle permis de traiter une surface d'environ 19'000 m² pour un montant investi de l'ordre du million de francs. Les chantiers les plus importants ont été ceux des avenues des Boveresses, du Temple et du Rond-Point. Près de 500'000 francs ont été investis dans des inter-

ventions d'entretien plus locales, notamment nécessitées par les dégradations avancées liées aux rudes conditions climatiques de l'hiver 2009-2010

- **Réfection totale de la fontaine de la Palud**
Suite à un acte de vandalisme (vol de l'épée de la statue de la Justice), la chèvre a subi une déformation révélant une usure importante et structurellement dangereuse imposant une intervention rapide.
- **Assainissement partiel du passage supérieur de Provence**
Les conclusions du rapport d'inspection de l'ouvrage recommandaient un assainissement à court terme. Programmées pour 2011, les interventions ont été avancées pour traiter la partie comprise dans le gabarit de passage du m1 en profitant de l'arrêt d'exploitation de la ligne, annoncé tardivement par l'entreprise des tl. La réfection du reste de l'ouvrage est prévue pour 2011.
- **Réalisation du nouveau giratoire "démontable" de Belrive (la Plongeuse)**
Le concept actuel respecte l'essentiel de l'architecture d'origine tout en offrant une plus grande résistance en cas de chocs. Il permet également un gain de temps considérable lors des phases de démontage et de remontage.
- **Poursuite du programme de réfection des amarrages et des corps morts du port d'Ouchy.**
- **Nettoyage de fonds lacustres**
Négociation avec les représentants de l'IMD afin d'obtenir (en accord avec le syndicat des pêcheurs et le Canton de Vaud) une participation au nettoyage des fonds lacustres en dérogation avec le positionnement de la crépine de pompage.
- **Entretien courant des installations mécaniques**
Transfert des responsabilités liées à ces opérations (gestion des contrats d'entretien et réparation des pièces mécaniques d'usure) aux AMV. Pour la mise en place de nouvelles installations mécaniques, la section Entretien & Maintenance demeure en charge des projets.
- **Vandalisme**
La multiplication des actes de vandalisme sur les installations portuaires (nouvelles bornes d'alimentation) et les bateaux a stimulé la volonté de développer un concept de sécurisation (mise en place de portails) en cours d'étude à la fin de l'année.
La multiplication des actes de vandalisme sur l'ascenseur et la passerelle reliant le Flon à Chauderon nécessitera probablement la mise en œuvre d'une surveillance vidéo.

Exploitation & Informatique

Exploitation

- Un nouveau passage piétons régulé a été mis en service sur la place de l'Europe. Les plus anciens contrôleurs des carrefours de la Blécherette et de Beaulieu-Jomini ont été remplacés par un nouveau modèle opérant en basse tension. Les installations des carrefours de la rue Centrale, de Provence-Chablais et de Fauquez-Maillefer ont été modernisées. Tous ces objets

sont désormais connectés à la centrale par le réseau informatique de la Ville.

- Environ 80 % des feux sont actuellement équipés en technique LED. Les sources lumineuses montées ont une puissance de 7 Watts (anciennement 18 Watts). Elles contribuent à réduire la consommation en énergie.
- En collaboration avec le Service d'organisation et d'informatique, le réseau de fibres optiques permettant de connecter l'ensemble des installations de signalisation a été tiré et épissuré. Il couvre environ 90% des carrefours.
- Quatre caméras de télécirculation entièrement numériques ont été installées. Le remplacement des anciennes caméras analogiques est prévu pour 2011 ;
- L'ordinateur qui sert d'interface entre les messages SAE de l'entreprise des tl et les carrefours équipés d'installations d'ancienne génération a été remplacé.
- Une nouvelle centrale de surveillance et de pilotage des bornes amovibles a été mise en service. Elle sert aussi à la gestion des badges.
- Une nouvelle génération d'horodateurs a été mise en service. Acceptant les cartes de crédit, elle a d'abord été installée sur les P+R puis sur la voirie.

Informatique

- Le support informatique technique a été sollicité pour quelque 5'100 interventions dans les domaines suivants : support matériel et applicatif informatique, support technique pour la gestion du stationnement (en lien avec les nouveaux horodateurs) et la nouvelle centrale des bornes amovibles ainsi que pour les divers équipements électroniques des AMV et des unités de terrain.
- Une attention particulière a été portée à la mise en conformité de l'application de planification et de gestion des absences « AgileTime » dans le respect du règlement de l'ATT.
- La mise en service de START 2 a donné lieu à une importante sollicitation de validation et d'adaptation des logiciels métiers.

ENTRETIEN & TRAVAUX

La réorganisation a permis de rassembler les secteurs de voirie chargés du nettoyage et du déneigement et l'unité en charge des travaux d'entretien constructif et de réfection de la voirie publique. Cette fusion a donné naissance à la division « Entretien & Travaux ». L'objectif principal ayant dicté ce changement consistait à clarifier et optimiser les processus relatifs aux travaux d'entretien de façon à augmenter la réactivité et l'efficacité dans la prise de décisions et la priorisation des tâches. Dans cette idée, une nouvelle structure d'encadrement a été mise en place et permet :

- de mieux répondre aux besoins des usagers du domaine public
- de définir des standards d'entretien et de nettoyage uniques pour tout le domaine public lausannois
- de réagir rapidement lors de détériorations et de dégâts à la voirie
- d'avoir un meilleur contrôle des coûts et des ressources hommes et machines

Les projets suivants ont été réalisés ou sont en cours de réalisation :

- **Entretien 2011**

Réévaluation et adaptation des ressources dans le domaine de l'entretien du domaine public avec pour objectif l'établissement d'une demande de crédit d'investissement par voie de préavis

- **Rénovation et aménagement des locaux des secteurs de voirie**

La construction des nouveaux locaux du secteur 5 à Vidy a débuté en juin et sera achevée en été 2011. Pour le secteur 4, une rénovation de la structure est prévue. Ce projet a débuté en fin d'année et devrait se terminer au printemps 2011. En parallèle, une action d'assainissement des « caboulots » a été activée.

- **Construction des halles de l'unité Travaux dans la vallée supérieure du Flon**

La construction de ces halles a débuté en septembre et devrait se terminer fin 2011.

- **WC du port de Vidy**

La construction des nouveaux WC a débuté durant l'été. Leur mise en exploitation est prévue pour le printemps 2011.

- **Equipe de nettoyage des WC**

La centralisation au secteur 2 de la gestion du nettoyage a été instituée afin de gagner en efficacité et d'avoir des standards de propreté et de qualité uniques dans ce domaine. Jusqu'ici, chaque secteur avait un responsable WC. Cette nouvelle structure permettra également d'optimiser les tournées et d'être plus flexible dans l'engagement des collaborateurs concernés.

- **Equipe « tags »**

Elle sera renforcée à partir de 2011 par du personnel qualifié dans le domaine du traitement des surfaces et de l'entretien des bâtiments. Elle sera composée de quatre collaborateurs-trices, permettant d'intervenir de façon efficace et professionnelle.

- **Formation continue du personnel des secteurs**

Afin de combler les lacunes en matière de formation, en particulier dans les domaines de la technique des véhicules et de la sécurité, un plan de formation a été mis sur pied. Ce dernier débutera en janvier 2011 ;

- **Chantier de la rue Cité-Devant**

Pavage complet, soit 1'700m², ce qui représente 354 tonnes de pavés posés à la main et 312 tonnes de sable. Ce chantier s'est déroulé du 8 mars à la fin de l'année.

- **Giratoire de « la Plongeuse »**

Création et pose des éléments amovibles en béton armé du giratoire de la Plongeuse, sur l'avenue Rhodanie.

ATELIERS ET MAGASINS DE LA VILLE (AMV)

Unité Services généraux (USG)

En collaboration avec les Services industriels et non sans difficultés techniques, l'USG a mis en service de nou-

velles pompes à la station-service des carburants. Elles permettent de distribuer un mélange de diesel et biodiesel adapté aux spécificités techniques de chaque véhicule. La consommation de biodiesel plutôt que de diesel traditionnel permet de réduire les émissions de CO₂.

Le nombre d'articles en magasin continue de croître (1'720 contre 1'114 en 2008). L'élargissement de l'offre permet de mieux répondre aux besoins du service et à ceux d'autres unités de l'administration communale. Les AMV participent en outre à plusieurs groupes de travail pour la mise en place des projets de la Commission d'achat Ville (CAV).

Unité Garage (UGa)

Comme l'année précédente, l'UGa a dû fonctionner en sous-effectif car elle n'a pas trouvé le personnel qualifié désiré. L'organisation de l'atelier de mécanique a été revue. Il fonctionne désormais avec deux équipes : une dédiée aux poids lourds et une aux machines. Cette manière de travailler donne entière satisfaction et permet une meilleure organisation du travail.

Unité manifestation (UMa)

Grâce aux crédits accordés par le Conseil communal, deux Jeep 4x4 gourmandes en carburant ont été remplacées par deux véhicules à gaz de type Kangoo mieux adaptés aux besoins des appareilleurs et de l'électricien. La menuiserie a par ailleurs acquis une raboteuse quatre faces qui entre dans son programme de modernisation. L'unité a repris l'entretien des installations mécaniques (ascenseurs, escaliers roulants, fontaines) précédemment sous la responsabilité du Bureau technique.

Unité signalisation et marquages (USM)

Les nombreux chantiers ouverts sur le territoire communal ont été suivis par les peintres de l'unité pour le marquage routier. En plus de leur travail habituel (réparations, remises en état suite à des actes de vandalisme, mise en place, etc.), les serruriers ont été occupés par la mise aux normes OFROU de la signalisation verticale (délai 2012).

Unité transport (UTp)

Cette unité a rejoint les AMV en septembre. Son intégration s'est déroulée dans les meilleures conditions. Elle continue d'être le centre de prestations de transports lourds pour l'administration communale. Elle est sollicitée par de nombreux services. Au quatrième trimestre, elle a mis en place le transport de plaquettes de bois (en moyenne 300 tonnes par semaine) entre la composière de la Blécherette et l'usine Tridel du Vallon. Durant l'année, elle a mis en service un Unimog qui peut être simultanément équipé d'une balayeuse ou d'une fraise à neige. Ce nouveau matériel donne entière satisfaction. Quant au service hivernal, la fin d'année a été marquée par de précoces et abondantes chutes de neige qui ont beaucoup sollicité les collaborateurs-trices de cette unité.

Statistiques des demandes de prestations

Division - unité/section/atelier	Nombre de demandes reçues		Différence
	2009	2010	
Entretien et travaux			
Tags & graffiti	105	55	-50
Travaux	271	282	+11
AMV			
Signalisation	300	334	+34
Serrurerie	6	25	+19
Menuiserie	80	109	+29
Electricité	26	57	+31
Décoration	16	8	-8
Magasins	11	44	+33
Appareilleur	38	122	+84
Mécanique	14	17	+3
Carrosserie	3	8	+5
Transport	1'945	2'151	+206
Total	2'815	3'212	+397

SERVICE D'URBANISME

MISSIONS DU SERVICE

Le Service d'urbanisme exerce les attributions que lui confère la loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC) :

- en matière d'établissement des plans d'urbanisme (plan directeur, plan général d'affectation, plans partiels d'affectation),
- en matière de police des constructions (contrôle de la conformité avec les plans et règlements de tout projet de construction)

Le nouvel organigramme du service — dont le déploiement se déroulera jusqu'en 2011 —, s'articule autour de ces missions légales. Il comporte deux sections principales :

- section planification (anciennement « bureau d'études »),
- section autorisations (comprenant notamment la cellule « office de la police des constructions »).

Ces deux entités sont complétées par les unités complémentaires suivantes :

- la section planification administration & maquettes comporte les cellules « plan directeur communal » « Métamorphose », « agglomération & région », « espaces publics », « développement durable & environnement », « patrimoine », « participation », « stratégie foncière »,
- la section « autorisations » comporte une cellule « enquêtes publiques ne découlant pas de la LATC ».

EFFECTIF DU PERSONNEL

Personnel fixe et EPT alloués selon le plan des postes (sans les apprentis)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre		ept alloués
	n	ept	n	ept	
Centre de documentation (URB)	1	1	0	0	
Maquettes, expositions, photos	4	4	4	4	
Police des constructions (OPC)	14	13.2	13	12.2	
Urbanisme	19	16.9	19	16.7	
Total	38	35.1	36	32.9	36.5

Apprentis

Le service ne forme actuellement aucun apprenti.

Mouvements du personnel

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	embauche(s)	fin(s) d'emploi
Total	4	8

Motifs des fins d'emplois

Décès	0
Démission	2
Retraite	4
Fin de contrat	0
Invalidité	1
Licenciement	0
Suppression de poste	1
Total	8

Le service a connu des mouvements importants de personnel aboutissant à une diminution de son effectif (de 38.4 à 32.9 EPT) : avec huit cessations d'activité (21% de l'équipe) dont quatre départs à la retraite, deux démissions, une mise à l'invalidité et une suppression de poste. Quatre collaborateurs ont débuté leur activité (responsable espace public, dessinateur, adjointe administrative, chef de projet Métamorphose). L'équipe sera bientôt complétée par de nouvelles arrivées en 2011 compensant les cessations d'activité de 2010. Observée depuis 2008, cette décroissance devrait s'inverser afin que le service puisse faire face de manière adéquate aux défis urbains des années à venir (voir section planification). Relevons à ce titre que le Service d'urbanisme comptait le même nombre de collaborateurs il y a 23 ans.

Durant la présente législature (2006-2011), un grand nombre d'objets du Conseil communal ont été traités par le Service d'urbanisme : un peu plus d'une affaire par mois (60 objets sur 58 mois) dont 22 interpellations, 7 motions, 25 postulats et 6 questions.

SECTION PLANIFICATION

Plans partiels d'affectation

Le nombre d'études et de procédures en cours a doublé par rapport aux années précédentes. Considérant que les mises à l'enquête publique et les approbations de plans — en nombre limité au cours de la dernière année — découlent de planifications antérieures, la très forte augmentation du nombre de nouveaux projets aura

pour conséquence une progression équivalente de mises à l'enquête et d'approbations dans les années à venir.

Six plans ont été mis à l'enquête publique :

- PPA « Palais de Beaulieu-Comptoir », pour la mise en valeur du front Jomini par le développement d'activités en relation avec le centre de congrès et d'expositions de Beaulieu
- PPA « La Grangette », pour la création d'une zone constructible d'environ 11'000 m² affectée à des activités administratives, de formation, culturelles et sportives moyennement gênantes
- PPA « Le Désert », pour la création d'une centaine de logements destinés à la location et à des activités tertiaires moyennement gênantes
- PPA « Musée Olympique », pour rendre possibles des transformations sur le bâtiment actuel et une augmentation des surfaces du Musée pour ses activités connexes afin qu'il puisse conserver son statut de musée olympique officiel
- Addenda au PPA « Aéroport Lausanne Blécherette », pour construire de nouveaux hangars afin d'accueillir des activités commerciales et artisanales liées à l'aéronautique (réparation, entretien, vente) et en remplacement des hangars voués à la démolition
- PPA « Radiation LC – Route d'Oron (PAC 403) », pour radier les limites de construction qui réduisent le potentiel constructible des parcelles adjacentes et les remplacer par celles définies par l'art. 36 de la loi cantonale sur les routes

Trois plans ont été approuvés par le Conseil communal :

- Addenda au PPA « La Planche-au-Comte », pour la réhabilitation de deux anciennes fermes
- Addenda au PPA « Au Château-Fallot », pour la construction de trois immeubles locatifs
- Addenda au PGA « Fauvette », pour affecter une parcelle de 3'400 m² appartenant à l'Ecole Nouvelle de la Suisse Romande à la zone de moyenne densité du PGA

Deux plans ont été mis en vigueur par le Département de l'économie (DEC) :

- Addenda au PGA « Fauvette », pour affecter une parcelle de 3'400 m² appartenant à l'Ecole Nouvelle de la Suisse Romande à la zone de moyenne densité du PGA ;
- PAC nouveau Parlement, pour construire le nouveau parlement sur le site de l'ancien édifice.

Statistiques sur les procédures en cours

Année	2007	2008	2009	2010
Procédures en cours	21	19	20	42
dont PPA	18	17	17	34
dont PAC	3	2	3	5
dont PDL	0	0	0	3
Mises à l'enquête publique	6	2	4	6
Approbations par le Conseil communal	4	4	4	3
Mises en vigueur par le département cantonal	5	3	3	2

Le dossier du PPA Beaulieu a généré des frais inattendus portés au budget de fonctionnement du service pour un montant de près de Fr. 40'000.—. Ces frais ont été générés par :

- l'organisation d'une soirée publique d'information dans le centre de congrès et d'expositions de Beaulieu suivie d'un apéritif ;
- une opération de communication (conception d'un tout-ménage et d'un encart dans le quotidien 24 heures) ;
- des études spécifiques (argumentaire sur la tour et les problèmes de circulation et de stationnement, ombres portées de la tour, photos-montage) ;
- l'examen préalable de l'Etat, gabarits et publication.

Etudes particulières

En plus des 42 procédures en cours, les études suivantes méritent d'être mentionnées :

- Place de la Riponne : réaménagement de la place et construction d'une nouvelle bibliothèque communale
- Réservoir du Calvaire : concours d'urbanisme et d'architecture pour la réalisation d'un complexe immobilier sur le réservoir
- Place du Tunnel : concours d'urbanisme pour le réaménagement de la place
- Site de Pierre-de-Plan : étude d'opportunité sur le potentiel de développement du site et la relocalisation de services communaux

Cellule plan directeur communal

L'année écoulée a été notamment consacrée à rédiger le préavis de demande de crédit pour la révision du plan directeur communal (PDCom). Pour ce faire, les bases du nouveau plan directeur ont été posées. Elles visent à renforcer la cohésion des politiques territoriales dans un cadre stratégique structurant à l'horizon d'une dizaine d'années.

Cellule Métamorphose

Le programme Métamorphose proposé par la Municipalité pour la législature 2006-2011 s'est poursuivi. Il est entré dans une phase opérationnelle avec le développement de projets concrets d'urbanisme et d'architecture. Cette nouvelle phase a été marquée par le départ à la retraite du chef de projet.

Les trois principaux sites du programme Métamorphose, soit les Plaines-du-Loup ainsi que la Tuilière au nord et les Prés-de-Vidy au sud ont connu des évolutions significatives. Dans ce cadre, la qualité de la collaboration transversale avec les autres services concernés mérite d'être relevée. C'est en particulier le cas avec le Service du logement et des gérances dans le cadre de la démarche participative pour l'écoquartier des Plaines-du-Loup, et avec le Service d'architecture en ce qui concerne la planification des concours d'idées et de projets de la Tuilière et des Prés-de-Vidy.

Plaines-du-Loup

Le concours pour la réalisation d'un écoquartier de 3'000 logements aux Plaines-du-Loup a été lancé en mars. Une soixantaine d'inscriptions ont été enregistrées. Elles provenaient de divers pays européens. Cinquante-quatre projets ont été rendus en juillet. Six projets ont été fina-

lement primés par le jury en septembre. Un bureau lausannois a été désigné comme lauréat avec le projet ZIP.

Ce projet définit avant tout des espaces publics reliant le nouveau quartier au contexte environnant, principalement constitué de tissus bâtis du XX^{ème} siècle. Ce réseau structurant permettra d'intégrer le nouveau quartier dans le bâti existant tout en donnant une identité propre à chaque lieu par un aménagement spécifique. La mémoire sportive du site perdurera à travers la conservation du fronton du stade olympique.

Dans le cadre de la démarche participative Métamorphose, l'exposition de l'ensemble des projets au FAR en octobre a été accompagnée de visites guidées incluant la participation à la Nuit des musées et l'organisation d'une table ronde réunissant plus de 150 personnes. Une seconde exposition s'est concentrée sur le projet lauréat. Destinée à un plus large public, elle s'est tenue en novembre et décembre sous les arches du Grand-Pont. Elle a attiré 600 visiteurs. Sur la base du projet choisi, le dessin d'un plan directeur localisé (PDL) a été lancé dès le mois d'octobre. Il devrait être terminé dans le courant de l'année 2011. Plusieurs groupes thématiques inter-services liés à la conception du PDL se sont déjà réunis.

Plaines-du-Loup : Projet ZIP



Tuilière

Le programme du concours d'idées et de projets de la Tuilière porte sur les équipements sportifs destinés à remplacer ceux qui seront démolis pour accueillir la construction de l'écoquartier des Plaines-du-Loup : un stade d'athlétisme, une salle multisports-spectacles et neuf terrains de football avec équipements y relatifs. Le concours sera jugé au début 2011. Une trentaine d'inscriptions avaient été enregistrées à la fin de l'année. Simultanément, des négociations sont en cours pour la modification du tracé de la route de Romanel en bordure de l'aéroport de la Blécherette. De plus, un addenda au plan partiel d'affectation de la Blécherette a été établi et mis à l'enquête. Il permettra de relocaliser les hangars bâtis au carrefour de la route de Romanel et de l'avenue du Grey. Il assure toutefois la conservation du hangar « le Lausanne ».

Prés-de-Vidy

Un vaste programme de construction est également prévu sur le site des Prés-de-Vidy. Il comprend principalement un stade de football de 13'000 places, une piscine olympique avec plusieurs bassins, des équipements sportifs complémentaires et une école. Un programme dit privé est également planifié. Il intègre des logements, des surfaces de bureau et des commerces. Le programme complet a été défini et le processus de planification mis en œuvre. Il s'agit de développer un « Partenariat Public Privé ». Sur la base des propositions établies par les investisseurs, la définition du programme privé s'est précisée pour aboutir à un programme de concours. Celui-ci s'organise en deux tours avec une première sélection de 15 à 20 équipes qui sera opérée au début de 2011. En octobre 2010, les nouveaux jardins familiaux — l'une des premières réalisations du programme Métamorphose — ont été inaugurés.

Éléments essentiels de la coordination transversale inter-services, les groupes suivants se sont réunis à plusieurs reprises : groupe de suivi Métamorphose, « groupe de pilotage de la démarche participative », « groupe de suivi environnemental ». Dans le cadre du concours des Plaines-du-Loup, le groupe consultatif d'accompagnement et de suivi du projet Métamorphose s'est allié à un groupe représentant une délégation d'habitants qui avaient participé aux ateliers de la démarche participative.

Au cours de l'année, le chef de projet a été souvent sollicité pour présenter le projet Métamorphose. Citons le congrès du SESEC (*Sustainable Environmental Solutions for Emerging Countries*), le séminaire Immotalk, la présentation à l'Université de Lausanne sur la démarche participative Métamorphose ainsi qu'un débat de la SIA sur les aspects fonciers relatifs au projet de l'écoquartier des Plaines-du-Loup.

Une nouvelle ligne graphique a été créée pour illustrer la phase opérationnelle du projet Métamorphose. Elle a déjà été utilisée pour des brochures, pour le dépliant « Plaines-du-Loup » distribué durant les expositions ainsi que pour le rapport du jury.

La cellule « Métamorphose » occupe trois EPT au sein du Service d'urbanisme. Avec la complexification des projets sur les différents sites au fur et à mesure de leur avancement, la mise en place d'une nouvelle structure de fonctionnement et la redéfinition des différentes fonctions ont été lancées.

Cellule agglomération & région

Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM)

Un processus de révision du PALM a été engagé pour s'adapter aux exigences fédérales et, en particulier, pour se calquer sur le cycle quadriennal du calendrier de la Confédération.

La Confédération a libéré des montants de l'ordre de 350 millions de francs pour réaliser des projets d'agglomération pour la période de 2011 à 2014. Les engagements respectifs des partenaires ont été réitérés et précisés. Dans le cadre de leurs compétences, tous ont souscrit à l'exécution des mesures contenues dans l'« Accord sur les prestations » de la Confédération. Ce dernier concerne principalement la partie transports et urbanisation du projet PALM. Il fait l'objet d'un financement conjoint Confédération, Canton, communes. Un protocole additionnel dûment signé par les partenaires du PALM complète la convention établie en février 2007.

Depuis 2009, le PALM élabore une « conception d'évolution du paysage » (CEP). Celle-ci considère cette donnée dans son ensemble (surfaces agricoles, forêts, cours d'eau et milieu bâti). Elle recense les perspectives d'évolution en vue d'une utilisation durable du paysage et de sa mise en valeur écologique et esthétique. Sa forme est celle d'un processus créatif associant les services cantonaux, les schémas directeurs, les régions et les communes. Les résultats définitifs sont attendus pour 2012.

Un tramway et des lignes de bus à haut niveau de service concrétiseront la volonté de doter l'agglomération Lausanne-Morges de transports publics efficaces et confortables. Les étapes se suivent conformément au calendrier. Après le dépôt de l'avant-projet auprès de la Confédération suivi de la remise de la demande de concession d'infrastructure pour la première étape du tramway, une consultation publique a été organisée du 18 mai au 17 juin.

Offrant un potentiel considérable d'amélioration des transports, la mobilité douce (piétonne et cycliste) est destinée à devenir le troisième pilier des modes de déplacement dans l'agglomération. Une étude est en cours. Ses résultats sont attendus en 2011.

Selon les directives de la Confédération, la localisation des installations commerciales à forte fréquentation constitue une exigence de base pour l'examen et le cofinancement des projets d'agglomération de deuxième génération. Le Canton s'est donné pour mission de définir une stratégie en la matière avec les instances du PALM, les communes et les milieux concernés.

Enfin, une étude a été lancée dans le courant de l'année pour identifier les sites potentiels en mesure d'accueillir les terrains de football de Chavannes propriété de la Commune situés à proximité de l'EPFL.

Schéma directeur de l'ouest lausannois — chantier 1 : secteur Hautes Ecoles / avenue du Tir-Fédéral / Maladière

Route du Lac – RC1

La mise à l'enquête du premier tronçon de cette route en 2009 avait suscité plusieurs oppositions. Les travaux du tronçon EPFL ont démarré en août, après la fin des procédures. Parallèlement aux travaux du premier tronçon, l'avant-projet du secteur UNIL est en cours et les travaux pourraient débuter en 2012.

RC76

L'étude du concept général de requalification de la route RC 76 se poursuit. Les abords de cet axe vont connaître de forts développements tant à Chavannes-près-Renens qu'à Lausanne. L'étude intègre les étapes d'urbanisation du secteur ainsi que le prolongement de la ligne tl 25 entre la Bourdonnette et la gare de Renens, prévu pour fin décembre 2013.

Sous-secteur Chavannes-près-Renens

- En Dorigny : concours de projet urbanistique et d'espaces publics jugé à la fin de l'année
- Côtes-de-la-Bourdonnette : étude de faisabilité en cours
- Les Cèdres : plan de quartier en cours

Sous-secteur Lausanne

- Prés-de-Vidy : projet Métamorphose

Autres travaux en cours

- Avant-projet de franchissement du métro m1 et de la Sorge

Sous-secteur Malley – plan directeur localisé intercommunal et études sectorielles associées

Les travaux de construction de la halte RER de Prilly-Malley entamés fin 2008 se poursuivent. Une analyse immobilière a été demandée au début de l'année pour vérifier la faisabilité financière du PDL dans le secteur de Malley-Centre. Propriété de Lausanne et des CFF, les terrains en cause se trouvent sur les communes de Prilly et de Renens. Les résultats de l'analyse permettront d'orienter la suite des études. Trois études préliminaires ont été réalisées en vue du concours d'urbanisme et d'espaces publics du secteur Malley-Centre : une étude sur l'état des sols, une étude de marché et un plan des équipements collectifs.

Schéma directeur du nord lausannois

Chantier 1 : Axe Lussex – Bel-Air

Décision a été prise, courant mars, d'entreprendre l'étude d'un plan directeur localisé intercommunal de ce périmètre. Il pourrait être validé dès avril 2012 par les trois conseils communaux concernés (Romanel-sur-Lausanne, Jouxens-Mezery, Lausanne). Il convient cependant d'attendre les résultats des chantiers d'études 2 et 4a avant de lancer cette démarche.

Chantier 2 : Stratégie d'accessibilité multimodale

Le chantier d'étude 2 a été ouvert fin 2009. Un cahier des charges a été établi durant l'année pour cette démarche concernant l'accessibilité multimodale. Un appel d'offre a été élaboré. Un groupe de travail a été créé pour évaluer les besoins en infrastructures scolaires. Son démarrage est prévu en janvier 2011.

Chantier 2a1 : Extension du réseau tl sur la commune du Mont-sur-Lausanne

Ce chantier se poursuit. Il prévoit l'électrification de la ligne 8 pour 2012 et la dérivation de la ligne 3 à Bellevaux pour desservir le quartier de Maillefer.

Chantier 2b1 : Jonction autoroutière de la Blécherette

Le dossier est à l'étude auprès de l'Office fédéral des routes. La réalisation est prévue en 2015-2018. Le budget est estimé à 90 millions de francs.

Chantier 3a : Forum économique

Un cahier des charges a été rédigé dans le courant de l'année. Un mandataire sera désigné en 2011. Le Forum économique a pour vocation de créer un cadre propice à l'installation de nouvelles entreprises. Il rassemble des compétences privées et publiques particulièrement aptes à répondre aux questions stratégiques de demain (comment développer de nouveaux sites d'activité ? comment développer la mixité emplois/habitants/artisanat et tertiaire supérieur ? etc.).

Chantier 4a – Volet A : Stratégie de préservation et d'évolution de la nature et du paysage.

Démarré durant l'année, le chantier d'étude 4a se tourne résolument vers l'agriculture. Il envisage concrètement son développement dans l'agglomération. Le thème est transversal. Il s'étend aussi à l'entretien des grands espaces verts.

Chantier 4a – Volet B : Parc d'agglomération de la Blécherette

Le deuxième volet de l'étude 4a traite de l'aménagement du futur parc d'agglomération de la Blécherette, situé entre ville et campagne. A la fin de l'étude (juin 2011), le concept d'ensemble et les fonctions du parc auront été déterminés. L'opportunité d'implanter une centrale de biométhanisation et un parking pour grandes manifestations à l'intérieur de cet espace est à l'étude.

Schéma directeur de l'est lausannois

Afin d'assurer la maîtrise de l'augmentation de la charge de trafic, des mesures telles que l'intégration de l'axe fort de transports publics Bussigny-Lutry, la création de parkings d'échange ou la mise en place de mesures de modération du trafic et de requalification des espaces publics sur les routes cantonales sont à l'étude.

Pour l'heure, les travaux entrepris ne sont pas orientés vers une planification de type schéma directeur. En lien avec les perspectives d'urbanisation à l'horizon du PALM, ils s'articulent plutôt autour des problèmes de mobilité considérés dans leur ensemble et ne se limitent pas au seul projet « axes forts de transport publics urbains ». Un rapport technique a été soumis aux services de l'Etat. Ceux-ci ont remis leurs remarques en août. Le document a été mis à jour et une synthèse intitulée « Est lausannois : les chances d'une transition » a été élaborée.

Cellule Espaces publics

Afin de renforcer la collaboration transversale entre les services concernés par la thématique des espaces publics, un bureau à vocation pluridisciplinaire – l'atelier des espaces publics – a été créé à l'intention des professionnels de différentes unités administratives (Parcs & promenades, Architecture, Routes & mobilité et Urbanisme).

Stratégies urbaines – Axes forts

Le PALM et les AFTPU constituent les principaux projets. Dans le cadre du PALM, le service a été associé à l'élaboration d'un guide de recommandations d'aménagement routier pour l'agglomération. Dans le cadre des AFTPU, deux grands projets de requalification de l'espace public sont en développement : la requalification de l'avenue de Chailly, et le Projet partiel 3 (PP3). Ce dernier se réfère à

l'insertion du tramway et à la requalification des espaces publics sur le tronçon Gallicien– place de l'Europe.

Projets transversaux au niveau de la collaboration pluridisciplinaire

Une multitude de projets transversaux sont traités au BEP où ils sont développés au sein de différents GEPs. Ces projets sont liés à la promotion de la sécurité, de l'esthétique et du confort des espaces publics avec un regard à la fois technique et soucieux de l'utilisateur. Plusieurs projets sont traités en collaboration avec d'autres services (avenue Dapples, avenue de Sévelin, chemin de Maillefer, route du Signal, étude des liaisons verticales, etc.).

D'envergure européenne, la Plateforme d'observation de projets et stratégies urbaines (POPSU) a invité Lausanne à participer à deux séminaires internationaux dont l'objectif était de comparer les stratégies de plusieurs villes européennes en termes d'espaces publics (Lausanne, Paris, Londres, Copenhague, Amsterdam, Vienne et Lyon). Dans ce cadre, les stratégies lausannoises et les projets prospectifs ont reçu bon accueil. Un livre consacré à ces stratégies urbaines européennes sera édité en 2011 en version française et anglaise.

Cellule développement durable & environnement

Office de coordination des risques environnementaux (OCRE)

Dans le cadre de l'application des dispositions de protection de l'environnement et du suivi des conditions d'habitabilité, la cellule (également connue comme « office de coordination des risques environnementaux (OCRE) ») a répondu à de nombreuses demandes formulées par les usagers et les services communaux. Elle participe à l'évaluation des conditions environnementales dans le cadre des projets de développement urbain. La Délégation aux risques environnementaux (DRE) — qui s'est réunie à deux reprises — a porté une attention particulière à la démarche pilote de traitement des micropolluants de la STEP de Vidy ainsi qu'au suivi de l'évolution de la qualité de l'air sur le territoire communal.

Dans le domaine de la protection contre le bruit, l'OCRE a assuré la coordination de la démarche d'assainissement du bruit routier dans le secteur « nord-est » de la zone urbaine et celle des études complémentaires pour le dispositif d'accompagnement de la réalisation de la route de contournement de la Sallaz. Dans le domaine de l'assainissement de l'air, l'OCRE a participé au suivi du plan des mesures OPair ainsi qu'à la démarche prospective pour l'établissement de zones à faibles émissions. Sur le plan des procédures d'impact, outre l'élaboration de cahiers des charges et le suivi des rapports d'impact en relation avec la planification urbaine, l'OCRE a participé au suivi de l'évaluation environnementale stratégique du projet Métamorphose. Il a en outre collaboré au projet de route de contournement de la Sallaz, au projet du P+R de « Vennes » ainsi qu'à l'instruction de procédures de recours devant la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal et auprès du Tribunal fédéral.

Dans le domaine des déplacements, le responsable de l'OCRE a participé aux réunions du Groupe technique lausannois des transports consacrées pour l'essentiel au suivi du PALM et à la mise en œuvre du plan de mobilité. Un sondage portant sur les moyens de locomotion a été

réalisé au sein du service. Il a mis en évidence que 30% du personnel se rendait sur son lieu de travail à pied, que 43% utilisaient les transports publics et enfin que 27% recouraient à des moyens de transport motorisés. Enfin et jusqu'à l'arrivée du nouveau responsable des espaces publics, l'OCRE a représenté le Service d'urbanisme dans les études d'aménagements urbains lors des travaux du BEP, du CEP et du GDRL et lors du suivi du projet des axes forts de transports publics urbains, notamment à la COPROJ du projet de tramway.

Cellule patrimoine

La responsabilité de Lausanne en matière de conservation du patrimoine a été confirmée par le conseiller d'Etat responsable à la Municipalité représentée par le directeur des travaux. Une convention a été signée à ce sujet. Elle vise la coordination et la répartition des tâches en matière de préavis et d'autorisations concernant le patrimoine bâti. La déléguée à la protection du patrimoine bâti est en charge de tous les objets ayant reçu une note *3* au recensement architectural, soit les objets d'intérêt local. Au surplus, suivant en cela le règlement du plan général d'affectation, elle prévoit également les interventions sur les objets en note *4* bien intégrés ainsi que sur les ensembles architecturaux et les jardins historiques. Des réunions mensuelles avec le conservateur cantonal des monuments permettent de traiter les dossiers concernant des objets sous protection spéciale (monuments historiques ou inscrits à l'inventaire) et de poursuivre une réflexion commune concernant la pratique de la conservation du patrimoine.

La déléguée a traité 225 dossiers concernant des objets recensés et participé à 450 réunions et visites. A cet égard, on observe qu'une concertation en amont du dépôt de la demande de permis de construire permet à la fois une meilleure préservation de la substance historique et un traitement plus rapide du dossier. Parmi les visites, plusieurs demandes de démolition concernant des objets ayant reçu des notes *3* ou *4* ont nécessité une évaluation nuancée de la substance patrimoniale historique, dans un contexte visant à une densification du bâti.

La déléguée a participé à la réflexion sur l'élaboration de cinq plans partiels d'affectation afin mettre en valeur les bâtiments, jardins ou installations présentant un intérêt patrimonial reconnu.

L'insertion de transports publics de nouvelle génération dans un tissu urbain existant a une incidence notable sur certains objets recensés et protégés et la déléguée a été amenée à formuler plusieurs préavis dans le cadre des AFTPU ou du renouvellement des infrastructures des tl.

Au sein de l'administration communale, la déléguée a développé des contacts soutenus avec le Service d'architecture en charge de projets concernant le patrimoine propriété de la Ville de Lausanne, mais également avec le Service du logement et des gérances, celui des Ecoles primaires et secondaires, celui des Sports ainsi qu'avec la Commission immobilière. Plusieurs de ces dossiers mettent en évidence la nécessité d'arbitrer entre les préoccupations relatives à la conservation du patrimoine et celles concernant le développement durable.

Placées sous le thème « patrimoine et cycles de vie », les journées du patrimoine ont eu lieu le deuxième week-end du mois de septembre. La déléguée a organisé l'ouverture au public de deux établissements d'enseignement (le collège de Montriond et l'établissement secondaire

du Belvédère) ainsi que la projection de films conservés ou produits par les Archives de la Ville, sous l'appellation « Lausanne au cinéma ». Près de 700 personnes ont profité de ces découvertes.

Cellules participation et stratégie foncière

Les cellules participation et stratégie foncière ont avant tout pour objectif d'identifier, au sein du Service d'urbanisme, une ou plusieurs personnes ressources pouvant interagir de manière transversale avec d'autres services de l'administration œuvrant sur ces problématiques.

Le nouvel organigramme du service ayant été approuvé au mois d'août, ces cellules seront progressivement activées en 2011 à travers des plateformes d'échange inter-services.

SECTION AUTORISATION

Office de la police des constructions

La vérification de la conformité des projets, ainsi que le traitement des 334 oppositions ou interventions ont nécessité 2098 rapports et analyses (1797 en 2009) ainsi que la participation à 626 séances de travail (639 en 2009) avec des constructeurs, des administrés ou d'autres services de l'administration communale. L'office a pris part — le plus souvent en collaboration avec des avocats — à l'instruction des recours en matière de construction formés auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal. Le nombre et le déploiement d'actes administratifs toujours plus complexes s'est confirmé. Il a nécessité un effort considérable de la part de l'ensemble des collaborateurs. L'accroissement du travail est dû entre autres aux facteurs suivants :

- malgré une diminution de 12% par rapport à 2009, les projets déposés par les constructeurs potentiels sont toujours très nombreux (556 projets déposés en 2005, 530 en 2006, 506 en 2007 et 2008, 535 en 2009 et 472 en 2010)
- le contexte législatif se complexifie ; il engendre des difficultés supplémentaires dans la présentation des dossiers. Cette complexité s'est encore accentuée avec l'entrée en vigueur de la loi sur l'énergie.
- le nombre de recours traités est élevé et leur complexité est accrue

Parmi les projets autorisés, on peut relever la transformation et l'agrandissement de l'hôtel Möwenpick, l'agrandissement par une unité métabolique du Centre Nestec à la route du Jorat, la transformation du centre opératoire et l'agrandissement du service de radiologie de la clinique Bois-Cerf ainsi que la transformation de l'hôtel Royal et la construction d'un bâtiment annexe.

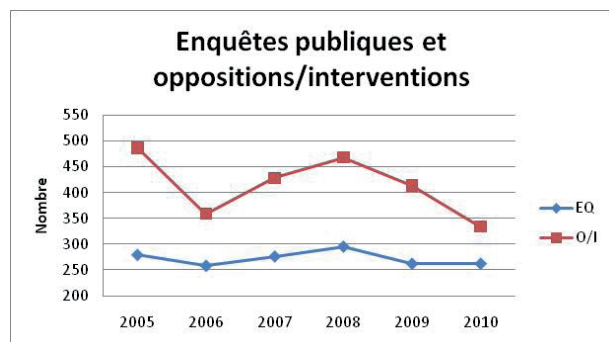
Le traitement des affaires de l'OPC dans Goéland a amélioré la gestion des actes administratifs et la transversalité des informations au sein de l'administration communale. Il nécessite toutefois un effort particulier de la part de l'office, d'une part parce que celui-ci se trouve au départ et à la fin des processus de travail et qu'il lui appartient de dresser la synthèse des directives des services et, d'autre part, en raison du double traitement des dossiers (informatisé et « papier »), encore imposé pour des raisons pratiques et juridiques.

Treize décisions ont été prises en application de l'article 68a RLATC (38 en 2009) pour dispenser certains petits ouvrages de la procédure d'autorisation.

Les tableaux ci-après donnent un aperçu synthétique du traitement des dossiers.

Enquêtes publiques et oppositions/interventions

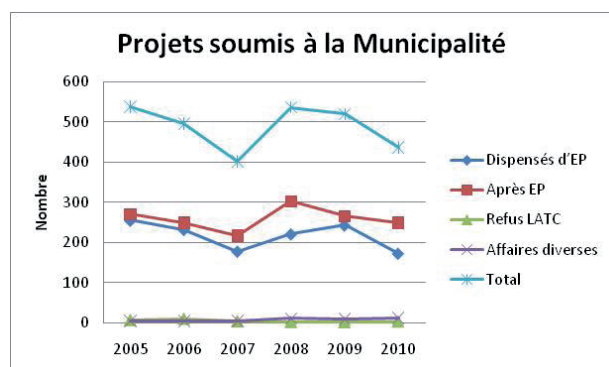
	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Enquêtes publiques	279	258	276	295	262	262
Oppositions/Interventions	486	359	428	468	413	334



Propositions soumises à la Municipalité

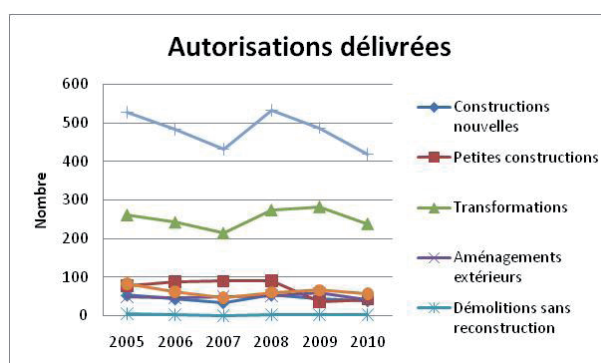
Année	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Projets dispensés d'enquête publique	255	232	178	221	243	173
Projets après enquête publique	270	249	216	302	265	248
Refus LATC	7	10	4	2	1	*3
Affaires diverses	5	5	4	11	10	12
Total	537	496	402	536	519	436

Outre les trois refus LATC, onze projets ont été refusés en application d'autres lois, dont la LATC doit tenir compte, et qui ne permettent pas de propositions municipales.



Permis de construire, permis de construire complémentaires et autorisations délivrés

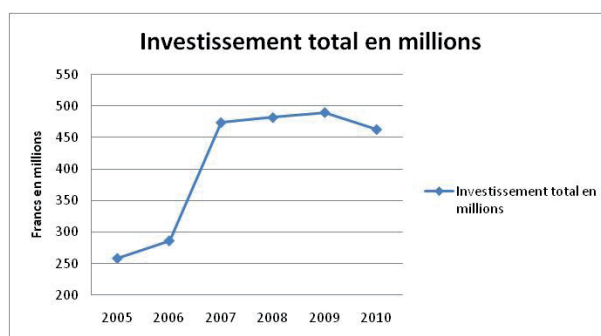
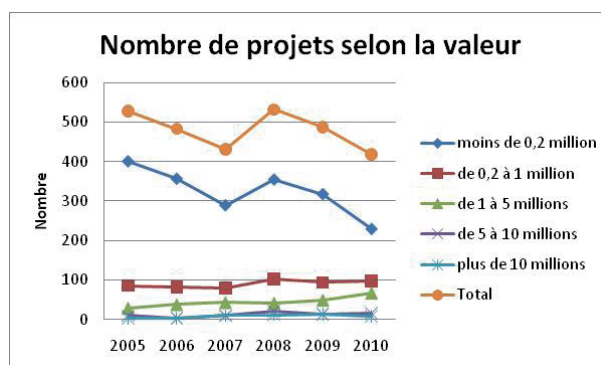
	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Constructions nouvelles (villas, immeubles d'habitation, administratifs et commerciaux, garages enterrés)	53	43	33	53	43	36
Petites constructions (garages- boxes, couverts, pavillons, installations techniques, etc.)	78	88	89	90	35	42
Transformations	261	242	214	274	282	238
Aménagements extérieurs	49	47	49	52	58	42
Démolitions sans reconstruction	4	2	0	3	3	2
Permis de construire complémentaires	83	61	46	60	66	57
Total	528	483	431	532	487	419



Permis de construire selon le montant des travaux

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
< 0.2 millions de francs	400	356	298	354	317	229
de 0.2 à 1 million de francs	86	83	79	103	94	98
de 1 à 5 millions de francs	29	38	43	42	49	67
de 5 à 10 millions de francs	10	3	10	21	13	16
>10 millions de francs	3	3	10	12	14	9
Total	528	483	431	532	487	419

Investissement total estimé pour les projets >0.2 million de francs	2005	2006	2007	2008	2009	2010
	258	286	474	482	490	463



Prolongations de permis de construire

Années	2005	2006	2007	2008	2009	2010
	16	5	6	1	7	11

Parcage : évolution des places

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Autorisées en parkings souterrains	860	426	2105	710	418	331
Autorisées en garages-boxes et couverts extérieurs	70	74	79	98	15	23
Autorisées sous forme de places de parc extérieures	226	217	456	320	137	436
./. Places à supprimer	335	95	560	310	257	303
Total	821	622	2080	818	313	487

Demandes de rénovation et réfection de façades

2005	2006	2007	2008	2009	2010
131	106	102	119	103	84

Recours déposés

2005	2006	2007	2008	2009	2010
9	9	12	15	26	12

Courriers sortants (lettres)

2005	2006	2007	2008	2009	2010
2061	2595	2615	2906	3117	2930

Cellule enquêtes publiques ne découlant pas de la LATC

Cette unité a assuré l'affichage et le suivi de neuf enquêtes publiques. Elle a effectué une consultation publique à propos de projets ne relevant pas de la police des constructions au sens de la LATC pour le compte de diverses entités fédérales et cantonales (Office fédéral des transports, Inspection fédérale des installations à courant fort, etc.).

Les enquêtes se répartissent comme suit en fonction des lois concernées :

- loi fédérale sur les chemins de fer (LCHF) : 1 enquête
- loi fédérale concernant les installations électriques à faible et à fort courant (LIE) : 3 enquêtes
- loi cantonale sur la police des eaux dépendant du domaine public : 1 enquête
- loi cantonale sur la protection des eaux contre la pollution : 1 enquête
- loi cantonale sur les routes : 1 enquête
- loi cantonale sur les hydrocarbures : 1 enquête
- loi cantonale sur l'aménagement sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC) : 1 enquête

Ces enquêtes ont porté sur les objets suivants :

- projet de déplacement de ligne souterraine 50 kV entre Expo et Venoge (LIE)
- prolongement de la ligne de bus de Bellevaux au Grand-Mont (LCHF)
- demande d'approbation des plans d'une nouvelle station transformatrice pour la halle sud de Beaulieu (LIE)
- projet de remplacement de l'installation de pompage au lac Léman pour l'alimentation de la piscine de Bellevue (loi cantonale sur la protection des eaux dépendant du domaine public)
- plan de délimitation des zones de protection des eaux souterraines des captages « Pré-Borne » et « la Bernaz » (loi cantonale sur la protection des eaux contre la pollution)

- demande de permis de recherches en surface d'hydrocarbures (loi cantonale sur les hydrocarbures)
- nouvelle station transformatrice Pramusy (LIE)
- expropriation du terrain (route de Chavannes 61-63) nécessaire à la réalisation du complexe sportif des Prés-de-Vidy (LATC)

Les consultations publiques ont porté sur une demande de concession d'infrastructure pour la nouvelle ligne de tramway Renens-Gare / Lausanne-Flon ainsi que la modification d'une ligne de contact pour la clinique de Montchoisi.

ATELIER DES MAQUETTES

Les tâches de cet atelier comprennent la réalisation de maquettes dont celle au 1:500 de l'ensemble du territoire urbain et celle au 1:200 de la zone centrale, l'organisation d'expositions et le suivi photographique de la transformation de la ville.

Activité traditionnelle de l'atelier, l'élaboration de projets de maquettes a occupé la majorité du temps de ses collaborateurs. Huit maquettes ont été construites. La construction de celles destinées aux concours concernant les trois sites de l'opération Métamorphose (Tuilière, Plaines-du-Loup et Prés-de-Vidy) a représenté une importante charge de travail, occupant près de deux collaborateurs à plein temps tout au long de l'année. La maquette au 1:50 de la Cathédrale destinée au Musée historique de Lausanne a pour sa part occupé un collaborateur à plein temps.

L'atelier a également participé à la mise en place d'expositions pour divers projets : Métamorphose avec la démarche participative et l'exposition aux arches du Grand-Pont ; le plan de mobilité (également aux arches du Grand-Pont) ; la fabrication de panneaux de support pour le Musée historique ; la conférence de presse des Musées. Il a apporté son soutien à plusieurs expositions montées au forum de l'Hôtel de ville (dont l'exposition sur le bois organisée par le Service des forêts, domaines et vignobles).

L'atelier a participé à diverses publications (22) concernant plusieurs unités de l'administration communale (Bibliothèque municipale, Journées du patrimoine, Service des forêts, domaines et vignobles, Service des routes et de la mobilité, Lausanne Région, etc.). Dans le domaine de la photographie, il a collaboré au projet de mise à jour des archives du Service d'urbanisme pour les sites des PPA Plaines-du-Loup et Prés-de-Vidy (organisation des concours).

L'acquisition d'une fraiseuse numérique permet désormais de construire des maquettes dans un format plus grand tout en réalisant un gain de temps. L'achat de nouveaux logiciels, dont Sketchup (logiciel de modélisation 3D permettant de créer des projets virtuels) et Rhinocam (logiciel de pilotage pour les fraiseuses numériques beaucoup plus performant au niveau du traitement des fichiers) est également à relever et permettra d'augmenter le rythme de production des maquettes.

L'atelier nourrit l'ambition de terminer la construction de la maquette de la ville au 1:500 pour la fin de la prochaine législature. Quarante-vingt des 283 pièces nécessaires (soit 28%) ont été construites en une vingtaine d'années, soit une moyenne de quatre pièces par an. L'année écoulée a déjà vu le doublement de la production annuelle grâce

à une nouvelle fraiseuse. Un nouveau logiciel permettra d'accroître encore cette capacité. La maquette constituera un outil de communication très utile pour présenter des projets aux habitants ainsi que pour documenter l'évolution de la Ville. La maquette au 1:200 est terminée. Un des autres objectifs prioritaires est de trouver un lieu permanent d'exposition pour les maquettes au 1:200 et au 1:500. La surface projetée sous le futur « barreau Vigie-Mercier » pourrait constituer une option intéressante à cet égard en raison de sa surface, de sa configuration et de sa localisation.

SERVICE D'ARCHITECTURE

MISSIONS DU SERVICE

Les missions confiées au Service d'architecture sont les suivantes : direction d'opérations de construction, études diverses, contrôle de mandats, gestion de procédures d'appels d'offres et de concours, conseils techniques et juridiques aux services communaux maîtres d'ouvrages, inspection des constructions, prestations de conseil en matière du droit des marchés publics

EFFECTIF DU PERSONNEL

Personnel fixe et EPT alloués selon plan des postes (sans les apprentis)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre		
	n	ept	n	ept	ept alloués
Section administration	-	-	8	6.7	6.8
Section analyse et inspection	-	-	7	7	7
Section Etudes et construction	-	-	17	15.9	17.1
Total	29	27.7	32	29.6	30.9

La section administration a engagé une collaboratrice à 40% sur la base d'un contrat à durée déterminée jusqu'en 2012.

Apprentis

	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
	1		1	

Mouvements du personnel

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2010	
	embauche(s)	fin(s) d'emploi
Total	6	3

Motifs des fins d'emplois

Décès	0
Démission	0
Retraite	3
Fin de contrat	0
Invalidité	0
Licenciement	0
Suppression de poste	0

ORGANISATION

En janvier, le Service d'architecture a obtenu sans déviation sa deuxième certification ISO 9001:2000. Le système de management permet à la direction du service de disposer de bons outils de pilotage basés sur l'amélioration constante.

Le projet de législature a commencé à déployer ses effets sur les activités du service qui a mis en place une procédure complexe en « Partenariat Privé Public » (PPP) pour le développement du site des Prés-de-Vidy et la construction d'un complexe sportif, soit :

- Métamorphose / Prés-de-Vidy : appel d'offres pour investisseurs, phase de sélection.
- Métamorphose / La Tuilière : concours d'idées et de projet pour l'aménagement du centre de la Tuilière et d'un centre de football.

La cheffe du service a été personnellement impliquée dans le cadre de ces projets. Elle participe également aux divers groupes de suivi et de pilotage liés à ce grand projet.

La cheffe du service a également assumé la direction des concours organisés par le Service d'architecture et participé en tant que membre professionnel du jury aux opérations suivantes :

- César-Roux 16, amélioration des performances énergétiques des façades, assainissement et mise aux normes des installations techniques
- Musée historique de Lausanne, concours pour la rénovation de la muséographie
- Rue Neuve 2 / rue Pré-du-Marché 1, concours pour la rénovation du bâtiment et la restructuration des cuisines.
- Praz-Séchaud-Boveresses, concours pour la construction de vestiaires et d'une buvette au centre sportif
- Cinquantenaire de Terre des Hommes, concours sur invitation pour la création d'une œuvre d'art commémorative

La cheffe du service a participé aux conseils des fondations suivantes :

- Pro Habitat.
- Fondation Lausannoise pour la Construction de Logements (FLCL).

La cheffe du service a participé aux groupes de travail suivants :

- Agenda 21.
- Délégation aux grands projets (DGP).
- Comité de conduite pour le projet Equitas.

La cheffe du service a participé au groupe technique responsable d'élaborer le programme du concours pour le musée cantonal des Beaux-Arts et a pris part à diverses réunions du comité exécutif.

La cheffe du service a présidé le groupe de travail « amiante » dont les activités durant l'année sous revue peuvent être résumées comme suit :

- Réalisation de l'étape 3 de l'assainissement du collège de la Rouvraie
- Poursuite des analyses des bâtiments classés en priorité 2
- Préparation d'un préavis pour demander le crédit nécessaire (2^{ème} étape) pour la poursuite des analyses et assainissements recensés

Il n'a été constaté aucun cas critique de forte concentration d'amiante nécessitant des mesures d'assainissement immédiate. Les méthodes de travail et la mise en œuvre d'analyse systématique en cours de travaux s'est bien mise en place.

Communication

Dans un souci d'information et de visibilité, le service s'est attelé au développement de son site Internet. Celui-ci offre des rubriques d'information sur les activités du service, ses travaux et les concours organisés. Le site permettra à terme de mieux informer le public sur les actualités et d'offrir les outils nécessaires à la collaboration avec l'administration.

MARCHES PUBLICS

La déléguée aux marchés publics a mené des séances d'information sur le droit des marchés publics et a apporté son conseil juridique à divers services de la Ville.

Elle a piloté un groupe de travail interservices (Direction des travaux – Services industriels) constitué pour réfléchir à une nouvelle méthode de notation du prix dans le cadre des appels d'offres organisé par la Ville. Cette nouvelle méthode est applicable par tous les services depuis le 1^{er} novembre. Elle vise à permettre une meilleure considération de la qualité des offres par rapport au prix.

ETUDES & CONSTRUCTIONS

A la fin de l'année, la section « études et constructions » gérait un portefeuille de septante affaires dont quarante-neuf en activité.

L'enveloppe des affaires suivies en direct comprend des missions de faible à moyenne importance financière alors que les affaires suivies par des mandataires externes à l'administration sont en général de moyenne à grande importance financière. Toutefois, il n'existe pas nécessairement de corrélation entre la charge de travail et la valeur financière d'une affaire.

La situation des projets les plus importants au 31 décembre se présente comme suit :

Concours

- Voir sous « Organisation ».

Projets à l'étude

Mandats externes :

- Beaulieu, revalorisation du front Jomini, développement du projet Taoua phase 2, coordination et groupe de suivi
- Béthusy, collège, développement du projet de construction d'une nouvelle salle de gymnastique et d'un APEMS
- ECO 46 (av. du Chablais), construction d'un bâtiment administratif en paille, bois et terre
- Musée historique de Lausanne, développement du projet de rénovation de la muséographie
- Praz-Séchaud, construction de vestiaires, buvette et divers locaux
- Rue Neuve 2 – Pré-du-Marché 1, rénovation de l'ensemble du bâtiment et restructuration du restaurant et de la cuisine

- WC publics place de la Navigation, construction d'un édicule public

Mandats internes :

- Boscal, étude pour mise en conformité de la halle existante et construction d'un couvert pour abriter du bois, la signalétique routière et des citernes
- Caserne des pompiers, transformations intérieures
- Centre lausannois d'aviron, rénovation partielle des club-houses et isolation thermique de l'enveloppe
- Chalet-des-Enfants, la ferme, aménagement d'une structure d'accueil pour écoliers, chambres d'hôtes et d'une grange-écurie
- Chalet-à-Gobet, construction de nouvelles écuries en récupérant celles de Beaulieu
- Collège de Boissonnet, recherche de causes et propositions de solutions aux diverses remontées et infiltrations d'eau dans le bâtiment
- Lavaux, études pour entretien et mise en conformité des murs de vignes
- La Rama, simulateur incendie, étude pour la construction d'un simulateur incendie et d'une aire d'exercice pour les pompiers
- Toises 14, transformation d'une maison bourgeoise en bibliothèque

Projets d'exécution, en chantier ou en fin de travaux

Mandats externes :

- Arsenic, théâtre, réfection et amélioration de l'enveloppe du bâtiment
- Beaulieu, 1^{ère} étape du projet Beaulieu 2020, reconstruction des halles sud
- Chauderon 4, transformation de l'enveloppe, aménagement de locaux pour le Service social Lausanne (SSL)
- Musée romain de Vidy, extension du musée, développement du projet
- Pontaise, réaffectation du temple de Saint-Luc en centre socio-culturel à l'usage du quartier et de la paroisse
- Opéra de Lausanne, rénovation et agrandissement de la cage de scène
- Villamont, collège, rénovation, transformation, agrandissement

Mandats internes :

- Borde 49bis, aménagement de locaux pour des groupes de musique dans le garage en sous-sol
- Florimont, collège, réfection de l'enveloppe et aménagements intérieurs
- Elysée, salle de gymnastique, rénovation de l'enveloppe, restructuration des vestiaires et réfection de l'étanchéité
- STEP de Vidy (secteur 5), construction d'un hangar avec vestiaires

Projets terminés

Mandats externes :

- WC de Vidy, création de nouveaux WC et douches au port de Vidy

Mandats internes :

- Chalet-des-Enfants, démolition et reconstruction de l'annexe accolée à la ferme

- Entre-Bois, vieux collège, assainissement des façades, fenêtres et stores
- Jardins familiaux de Vidy, construction d'une maison communautaire
- Mon-Repos 3, ferme, rénovation partielle
- Rouvraie, collège, rénovation de la toiture et des façades

Etat du financement des affaires traitées

Affaires en portefeuille	Fr.
Crédits à voter	119 633 000.—
Crédits votés (travaux en cours)	198 215 000.—
Total	319 878 000.—

Répartition de l'ensemble des mandats

	N	Fr.
Mandats externes (bureaux privés)	25	230 778 000.—
Mandats internes (Service d'architecture)	45	87 100 000.—
Total	70	317 878 000.—

Mandats actifs

	N	Fr.
Mandats externes (bureaux privés)	19	186 428 000.—
Mandats internes (Service d'architecture)	30	56 150 000.—
Total	49	242 578 000.—

Nature des mandats actifs : mandats externes (bureaux privés)

	N	Fr.
Entretien	1	6 945 000.—
Rénovation	4	46 639 000.—
Transformation	8	92 374 000.—
Construction	6	40 470 000.—
Autres travaux	0	0.—
Total	19	186 428 000.—

Nature des mandats actifs : mandats internes (Service d'architecture)

	N	Fr.
Entretien	3	3 000 000.—
Rénovation	10	36 210 000.—
Transformation	10	8 760 000.—
Construction	6	6 180 000.—
Autres travaux	1	2 000 000.—
Total	30	56 150 000.—

Répartition des dépenses

Affaires suivies par	Fr.
Mandats externes (bureaux privés)	15 728 327.—
Mandats internes (Service d'architecture)	14 206 675.—
Total	29 935 002.—

ANALYSE ET INSPECTION DES CONSTRUCTIONS

Analyse des projets et suivi de l'exécution

L'engagement d'un nouvel inspecteur a impliqué une redistribution des secteurs géographiques attribués aux quatre collaborateurs chargés du contrôle de l'exécution des opérations de construction, de transformation et de rénovation. Cette redistribution des tâches a permis de

tenir compte de la gestion des bâtiments recensés et d'assurer une approche cohérente et une qualité égale sur l'ensemble du territoire communal. A ce propos, il faut relever que les interventions sur les objets du patrimoine bâti sont en augmentation et qu'elles représentent une charge de travail importante.

En plus des prestations de contrôle, les inspecteurs sont toujours très sollicités pour conseiller les propriétaires ou leurs mandataires, en particulier pour concevoir des dispositifs de protection des personnes contre les chutes (la norme SIA 358 étant souvent délicate à appliquer), rendre les bâtiments existants accessibles aux personnes à mobilité réduite et optimiser des détails de construction dans le cadre de la transformation de bâtiments recensés. Enfin, une collaboration active est souvent sollicitée pour conseiller et orienter les maîtres de l'ouvrage et leurs mandataires dans les choix de matérialisation et de mise en couleur des bâtiments.

Après une forte augmentation du nombre annuel de nouvelles affaires entre 2008 et 2009, leur volume est resté stable :

Nature des chantiers

	2010	2009
Transformations	432	430
Modifications de projets autorisés	116	125
Constructions nouvelles	131	142
Réfections de façades	101	128
Installations techniques	75	63
Aménagements extérieurs	91	107
Constructions annexes et divers	136	110
Total	1082	1105

Suivi et contrôles de chantiers

	2010	2009
Ouverture de chantiers	611	601
Contrôles de chantiers en cours	982	647
Fin de travaux et délivrance PH/PU	467	554
Total	2060	1802

PH = permis d'habiter

PU = permis d'utiliser

Archives microfilmées

Les plans des projets de construction et de transformation sont régulièrement consultés par les services communaux. Ils sont accessibles sous forme papier (pour les dossiers actifs) ou microfilmée. Le service gère également la circulation des dossiers de plans au sein des services techniques de l'administration communale. Dans le cadre du projet de métro m3, le collaborateur en charge des archives a effectué de très nombreuses recherches pour les études des différentes variantes de tracé.

Aménagement des espaces publics

L'architecte adjoint responsable de la section est membre du bureau des espaces publics (BEP) et collabore à la conception de plusieurs projets d'aménagement. Il a suivi le mandat d'architecture de ligne et les projets partiels des axes forts de transports publics et développé en particulier la conception d'un bâtiment-pont pour la nouvelle liaison routière entre la rue de la Vigie et l'avenue Jules-Gonin. Il a également réalisé plusieurs projets, notamment un nouvel escalier public sur le site de l'EPSIC, des portails pour sécuriser l'accès aux estacades des ports

d'Ouchy et de Vidy, de nouveaux garde-corps sur la place Centrale ainsi qu'un banc public avec accoudoirs adapté aux personnes à mobilité réduite (PMR).

Prévention des accidents dus aux chantiers

Le bureau de prévention des accidents dus aux chantiers intervient prioritairement pour éviter la mise en danger du public. Dans ce but, il examine les demandes d'autorisation de construire, transformer ou rénover pour donner des directives relatives à la sécurité. L'installation de chantier, le montage des échafaudages et des grues, ainsi que les travaux de fouilles effectués sur le domaine public font l'objet de séances préparatoires et de contrôles divers.

Nombre de grues contrôlées

Année	Nombre
2007	25
2008	33
2009	38
2010	40

Le responsable du bureau de prévention des accidents dus aux chantiers a notamment :

- ordonné l'arrêt ponctuel de travaux en raison d'activités dangereuses pour le public ou pour les ouvriers (survol de charges au-dessus du public ou risque de chute à l'intérieur de chantiers)
- participé à l'organisation des installations de chantier dans des endroits très exigus (place de l'Europe 6, rue du Pont 1, rue Saint-François 2)
- planifié la sécurité du public pour le changement de seize sirènes PCi par camion-grue ou hélicoptère
- suivi les travaux de démolition de chantiers d'envergure (Opéra de Lausanne et halles sud de Beaulieu).

Il a en outre été sollicité par le Service de secours et incendie de Lausanne pour participer à :

- l'organisation des travaux de réhabilitation suite à l'incendie du bâtiment de l'avenue de Provence
- l'analyse de la situation suite à la chute d'une grue sur l'avenue de Cour

SERVICE D'ASSAINISSEMENT

MISSION DU SERVICE

Le service d'assainissement prend en charge les eaux naturelles et collectées ainsi que les déchets produits par la population et les entreprises lausannoises. Il veille à leur traitement adéquat dans le respect de l'environnement. Son travail comprend la construction et la gestion des équipements publics pour la collecte des eaux (360 km de collecteurs publics, 78 km de rivières), l'épuration de l'eau dans la conformité des normes légales, l'organisation de la récupération différenciée des déchets (centre intercommunal de logistique, déchèteries de quartier fixes et mobiles, vente de matériel de collecte), le traitement et le recyclage des déchets par des filières propres ou en partenariat avec d'autres entreprises, le contrôle des installations individuelles de collecte des déchets (conteneurs) et d'épuration (séparateurs à graisse, séparateurs à hydrocarbures, dépotoirs, bassins de rétention, infiltra-

tion des eaux) et enfin la mise en œuvre de moyens de sensibilisation pour une utilisation raisonnée de l'eau et une gestion responsable des déchets. Il joue ainsi un rôle essentiel en faveur de la salubrité publique, de la santé des citoyens, de la préservation de l'environnement et d'un cadre de vie agréable.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Personnel fixe et EPT alloués selon le plan des postes (sans les apprentis)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre		
	n	ept	n	ept	ept alloués
Administration (ASST)	8	7.7	9	8.65	10.7
Centre intercommunal logistique (CIL)	124	124	124	124	127
Station d'épuration des eaux usées (STEP)	39	39	39	39	40
TRIDEL	49	49	50	50	50
Unité de gestion du réseau (UGR)	20	19.7	20	19.7	19.7
Total	240	239.4	242	241.35	247.4

Mouvements du personnel (sans les apprentis)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	embauche(s)	fin(s) d'emploi
Total	15	12

Motifs des fins d'emplois

Décès	1
Démission	6
Retraite	3
Fin de contrat	0
Invalidité	0
Licenciement	2
Suppression de poste	0
Total	12

Les démissions restent faibles au regard des ept alloués (6 contre 8 l'année précédente). Les motifs à l'origine de ces départs sont essentiellement de l'ordre d'une évolution professionnelle plus intéressante. La situation du marché du travail maintient difficile le recrutement du personnel qualifié dans les professions techniques.

Personnel auxiliaire, stagiaires et apprentissage

	2009	2010
	ept	ept
Total	8.26	4.88

La collaboration avec l'unité Emplois temporaires subventionnés Lausanne et d'autres organismes tels que la fondation Intégration pour tous a été renforcée. Elle a permis à des personnes en recherche d'emploi d'acquérir une expérience professionnelle, de faciliter un engagement en contrat fixe ou d'auxiliaire voire d'augmenter les atouts nécessaires à la recherche d'une nouvelle activité. Pour l'année sous revue, le nombre d'heures effectuées par cette catégorie de collaborateurs/trices équivaut à environ 7'000, soit 3,5 postes.

Le Service d'assainissement a accueilli plusieurs stagiaires dans différents domaines. Il a créé une place d'apprentissage de recycleur/euse au CIL. Il encadre par

ailleurs un apprenti employé de commerce du Service du personnel.

Apprentis

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Centre intercommunal logistique	0	1

Plusieurs mesures visant à analyser, contenir et diminuer les heures supplémentaires ont été initiées. Elles seront maintenues en 2011.

DÉVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL

Les démarches participatives d'introspection et d'amélioration initiées en 2009 à la STEP et à l'Unité de valorisation et de traitement des déchets (UVTD) ont été menées à terme. Une action similaire a débuté à la fin de l'année à l'Unité de gestion du réseau (UGR). Enfin, le Service d'assainissement a participé activement à l'élaboration et à l'organisation du projet de gestion des absences conduit par le Service du personnel. Avec deux autres services, il fonctionnera comme service pilote dès 2011.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Démarrés en avril 2009, les essais pilotes pour le traitement des micropolluants entrepris à la STEP de Vidy en collaboration avec l'Office fédéral de l'environnement et le Service cantonal des eaux, sols et assainissement (SESA) ont été menés à terme. Ils ont démontré qu'un abattement de 80% des micropolluants était réalisable à une échelle industrielle.

La nouvelle installation de déshydratation par centrifugation des boues d'épuration a été mise en service en début d'année. Celle-ci a largement contribué à améliorer le rendement de l'épuration et de l'incinération des boues.

En complément de ses activités liées à l'exploitation du réseau public d'évacuation, l'Unité de gestion du réseau a complété les études réalisées dans le cadre de l'établissement du plan général d'évacuation des eaux communal, dont le dossier a été commenté par le SESA suite à une consultation préliminaire.

Le changement du mode de ramassage des déchets (suppression des collectes spécifiques des déchets encombrants et introduction du concept « incinérable / recyclable ») a été mis en œuvre en janvier. Il est généralement bien perçu par la population. Un effort particulier doit être maintenu pour amener cette dernière à augmenter le taux de retour volontaire aux points de vente et en déchèteries. Le système de déchèteries mobiles mis en œuvre en 2009 a été étoffé. Trimestriels dans un premier temps, les passages ont désormais lieu tous les mois à chacun des emplacements prévus. Le nombre de ceux-ci a par ailleurs passé de 21 à 28.

L'usine TRIDEL a vu le volume global des déchets pris en charge diminuer en raison de la baisse des apports étrangers. Le tunnel ferroviaire d'acheminement qui avait subi des déformations en 2008 suite à des gonflements du terrain a été remis en service. La conduite de la dérivation de la Louve qui emprunte le tunnel a été localement réhabilitée et l'aménagement a été remis en service à fin avril.

SYSTÈME QUALITÉ

Le système de management couvrant la qualité et l'environnement du service a connu son premier audit après une année de mise en application. Les résultats montrent que le système satisfait aux exigences des normes ISO 9001 : 2008 et ISO 14001 : 2004.

Afin que les collaborateurs puissent s'approprier au mieux le système MSQE, des groupes de pilotes de processus assurant le suivi et l'amélioration des procédures ont été mis en place pour l'UGR et le CIL. Ce projet se poursuivra durant l'année 2011 pour la STEP et l'UVTD.

En ce qui concerne la sécurité et la santé au travail (MSST), un des axes forts consiste en la réalisation de solutions individuelles d'ici fin 2011 pour les sites de la STEP et du CIL. Le travail est en cours avec les chefs d'exploitation et l'encadrement. Pour l'année 2011, le Service d'assainissement, le Service social Lausanne et le Service de la comptabilité et des finances des Services industriels seront services pilotes pour la mise en place d'un vaste projet articulé autour de la prévention et de la gestion des absences et de la réinsertion.

PRÉVENTION ET SENSIBILISATION

Durant l'année, 151 classes lausannoises (3'322 élèves) ont participé aux visites guidées de la STEP, de la dérivation de la Louve, du CIL et des déchèteries. Une équipe d'animateurs et animatrices a sensibilisé les élèves à l'utilisation rationnelle de l'eau, au tri des déchets et aux importants moyens humains et techniques engagés pour protéger l'environnement. Dans le cadre d'une collaboration renouvelée entre Lausanne et Gedrel, les classes des établissements du périmètre Gedrel ont également bénéficié d'une partie des animations du catalogue d'activités de sensibilisation à l'environnement.

Une campagne d'information sur le recyclage et le traitement des déchets intitulée « Lausanne recycle ! » a fait écho à l'introduction, le 1^{er} janvier, d'un nouveau mode de ramassage basé non plus sur la taille de l'objet, mais sur sa nature. Entre le 27 février et le 22 mars, des stands d'information ont été animés au centre ville et dans les quartiers. Accompagnés d'une exposition des illustrations créées par des dessinateurs de la région lausannoise pour l'exposition organisée dans le cadre du Festival BD-Fil/2009, ces stands permettaient à chacun de tendre vers une meilleure gestion de ses propres déchets en se posant la question : « recyclable ou incinérable ? ». En parallèle, un spot expliquant le nouveau mode de ramassage a été diffusé dans les salles de cinéma lausannoises durant une semaine et demie et pendant toute l'année sur le site Internet du service.

Le 21 mars, en préambule à la Journée mondiale de l'eau du 22 mars, le service s'est associé à eauservice, à l'UNIL et aux Services industriels pour organiser une promenade rallye intitulée « l'homme et l'eau » sur les bords du lac. Les visiteurs étaient invités à partir de la STEP de Vidy et à se diriger vers l'usine de traitement des eaux de Saint-Sulpice. Jalonné de panneaux, le chemin informait le public sur différents thèmes liés à l'eau et lui permettait de participer à un concours dont le gros lot consistait en un vélo électrique offert par les Services industriels. Des démonstrations sur le fonctionnement de la STEP ainsi que sur le traitement de l'eau par filtration sur sable ont également été mises sur pied. Décentrée et victime de conditions météorologiques défavorables, cette mani-

festation n'a malheureusement pas rencontré le succès escompté. Les panneaux d'information sont restés en place le long du lac jusqu'au 12 avril.

Dans le cadre des journées portes ouvertes de l'Université de Lausanne des 4, 5 et 6 juin, le service a été invité à présenter ses activités dans le domaine de la gestion des déchets et à assurer la promotion du tri. Afin de sensibiliser les jeunes et les moins jeunes, des concours sur les bonnes pratiques en matière de tri des déchets ont été organisés. Près de 450 visiteurs, tous âges confondus, y ont participé.

Une exposition intitulée, « assainissement vôtres : la gestion des eaux et des déchets au quotidien » s'est tenue du 2 au 12 juin au forum de l'Hôtel de ville. Elle avait d'une part pour objectif de présenter le service au plus grand nombre et, d'autre part, de rappeler les enjeux et les moyens qu'il met en place quotidiennement pour le traitement des déchets et la gestion des eaux. A cette occasion, le forum avait changé de décor. Les visiteurs étaient invités à pénétrer dans le monde réel de l'assainissement pour l'explorer, le comprendre et se l'approprier. Une façon ludique et accessible de sensibiliser les Lausannois à une gestion responsable des eaux et des déchets.

Le service a également été présent lors de diverses manifestations sportives et populaires. Les collaborateurs ont largement pris part, sous les couleurs de la Direction des travaux, à quatre manifestations sportives lausannoises : les 20 km, la Journée lausannoise du vélo, le triathlon et le marathon. Un stand a été installé au Marché de Noël pour sensibiliser les Lausannois au tri des déchets. Des banderoles leur souhaitant une bonne année 2011 ont été placées sur les camions-poubelles durant un mois, de mi-décembre à mi-janvier.

Le service a entamé des démarches auprès des commerçants par le biais de leurs associations faitières. Des présentations mettant l'accent sur une collaboration possible dans le domaine de la gestion des déchets ont eu lieu lors d'une séance du comité de l'association DECLIC (groupant sociétés industrielles et commerciales de la région lausannoise, association des commerçants lausannois, grandes surfaces, GastroVaud, hôteliers, tourisme et parkings privés) et lors d'une séance du comité du Trade Club (grandes surfaces). Ces contacts ont permis de mettre en avant les problématiques très variées des différents types de commerces en termes de gestion des déchets et suggéré la nécessité d'une réflexion plus poussée en vue de dégager des pistes de collaboration.

Le calendrier de ramassage et agenda des déchèteries a été distribué peu après Noël à tous les ménages lausannois. A l'instar de l'année précédente, il inclut la liste des postes fixes de quartier avec tous les détails des lieux, dates et horaires des déchèteries fixes et mobiles. Un nouveau dépliant y était également joint. Il met l'accent sur les exutoires à disposition pour les matières recyclables, en particulier le métal et les objets électriques, électroniques et électroménagers.

UNITÉ DE GESTION DU RÉSEAU (UGR)

Dans le cadre des activités liées au développement et au maintien du réseau d'évacuation des eaux et sur la base de la coordination entre les services gestionnaires de réseaux souterrains, l'attention portée sur les interventions de renouvellement des infrastructures souterraines

a été maintenue. Les contrôles opérés montrent la nécessité de réhabiliter les réseaux d'eaux usées aménagés dans le lit des cours d'eau de Vennes et des Boveresses car leur étanchéité n'est plus garantie. Les travaux liés à l'extension du séparatif ont été plus marqués durant l'année écoulée avec pas moins de huit chantiers (dont ceux de Bonne-Espérance, Esplanade, Grand-Vennes, Marc-Dufour supérieur et Biopôle).

L'UGR a activement participé aux études relatives au développement des axes forts de transports publics, notamment dans le secteur de Chailly avec le suivi de l'avant-projet d'une galerie technique multiservices.

L'entretien et le curage des fosses des stations de pompage d'Ouchy, de Bellerive et de la Vuachère ont été planifiés et réalisés dans des conditions de travail délicates (espace confiné, humidité et flux continu d'eaux usées). L'exploitation de la dérivation de la Louve — dont les eaux sont turbinées au Capelard — est restée suspendue durant le premier semestre en raison des travaux de renforcement structurels du tunnel ferroviaire TRIDEL. Malgré la reprise de la production d'électricité intervenue dès l'été, 1.7 million de m³ d'eau claire ont été déversés dans le réseau unitaire à destination de la STEP de Vidy durant la période d'arrêt de l'installation.

Le dossier d'étude du PGEE a été déposé au canton pour avis préliminaire. Les remarques émises permettront de poursuivre et de finaliser le concept général d'évacuation des eaux et de préciser les périmètres à l'intérieur desquels des mesures spécifiques doivent être envisagées afin d'améliorer le bilan environnemental. Les besoins de financement ont aussi été évalués. Ils permettront de fixer certains aspects dans le cadre de la réflexion poursuivie pour la mise en place du nouveau modèle de taxation.

Toujours dans le cadre du PGEE, une modélisation numérique et physique des principaux déversoirs d'orages a été entreprise. Elle a permis de valider leurs modes de fonctionnement respectifs et de servir de base à un projet de dégrillage des eaux déversées ainsi qu'à une réflexion sur l'amélioration de leur bilan environnemental global. L'élaboration du PGEE intercommunal de la STEP, pilotée par le Service d'assainissement, a permis de mettre en place un modèle hydraulique simulant l'ensemble du système d'évacuation intercommunal du bassin de la STEP.

Les objectifs annuels visés en matière de valorisation du réseau public séparatif par la mise en conformité des biens fonds privés ont pu être atteints malgré le frein mis au suivi de la mise en conformité des réseaux privés communs d'évacuation des eaux (représentant environ 15% des cas annuels d'adaptation à traiter) par l'arrêt du Tribunal Fédéral dans l'affaire du quartier de Montmoiret.

Enfin, l'UGR s'est impliquée dans plusieurs études et projets intercommunaux (dérivation du ruisseau de Broye, reprise des eaux usées de la commune de Pully, mesures de sécurisation contre les inondations sur le territoire de Romanel). Elle a aussi mis ses compétences à disposition d'autres services dans le cadre du suivi d'études d'investigation sur sites pollués (Chalet-à-Gobet, Malley, Blécherette).

STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES (STEP)

Les précipitations atmosphériques sont stables à 957 millimètres (+5% par rapport à 2009). Les installations de la STEP de Vidy ont traité mécaniquement 34.8 millions

de m³ d'eaux usées (+3% par rapport à 2009), dont 30.8 millions ont été épurés biologiquement ou chimiquement (31.6 millions de m³ en 2009).

Pour assurer le suivi qualitatif des procédés, le laboratoire de la STEP a analysé 1'607 échantillons d'eaux usées et de boues (1'565 en 2009). Après suppression des dépassements admissibles selon l'Ordonnance sur la protection des eaux, les résultats moyens d'épuration s'élevaient à : DBO₅ de 20 ppm O₂ supérieurs aux 15 ppm O₂ autorisés, DCO de 44 ppm O₂ inférieurs aux 60 ppm O₂ autorisés, phosphore de 0.60 ppm P inférieurs aux 0.80 ppm P et matières en suspension (MES) de 19 mg/l supérieurs aux 15 mg/l autorisés. A relever que tant la DBO₅ que les matières en suspension respectent toutefois les 20 ppm O₂ et les 20 ppm MES du dimensionnement d'origine (1964) de la STEP.

Les installations de déshydratation des boues ont produit 21'064 tonnes in situ, dont 3'980 tonnes par centrifugation. Les STEP des périmètres GEDREL, SADEC et VALORSA ont livré 11'690 tonnes de boues digérées et déshydratées pour incinération à Vidy. L'augmentation de 33% des boues livrées par rapport à 2009 résulte de la panne prolongée de deux installations de séchage de la Côte ayant empêché de traiter les boues de trois importantes communes. En plus des tonnages livrés à Vidy, 798 tonnes de boues des périmètres ont été acheminées à l'usine de SAIDEF (Posieux, Fribourg) de septembre à décembre car les stocks de Vidy ne permettaient pas d'accepter ces volumes supplémentaires. Au total, 32'471 tonnes de boues déshydratées et de déchets combustibles (litières) ont été incinérées sur le site de Vidy.

Grâce aux tonnages incinérés à Vidy, 19'576 MWh thermiques ont été produits par la valorisation de l'énergie contenue dans les fumées d'incinération. La plus grande partie de cette énergie thermique (18'964 MWh) a été injectée dans le réseau du chauffage à distance. Elle a représenté 4.4% de l'énergie totale annuelle de ce réseau.

Les résultats analytiques du traitement des fumées montrent un dépassement des teneurs en monoxyde de carbone (CO) s'élevant à 1.0% en moyenne annuelle (3.0% autorisés par l'Ordonnance sur la protection de l'air) et une conformité pour les teneurs en oxyde d'azote (NO_x) s'élevant à 0.1% (correspondant à deux dépassements horaires sur l'ensemble de l'année). Ces résultats confirment que les transformations effectuées en 2008 lors du remplacement de la chaudière du four principal — et plus particulièrement au niveau du processus de combustion — permettent de garantir la conformité légale des installations d'incinération des boues de Vidy.

Les très bons résultats obtenus tant pour le traitement des eaux que pour celui des fumées proviennent de plusieurs facteurs : météorologie, mise en service puis fonctionnement continu d'une centrifugeuse de boues, modifications techniques des épaisseurs de boues permettant un rythme plus régulier et plus soutenu des pressées puis, finalement, travail précis et constant des opérateurs de la déshydratation des boues.

Le mois de mars a vu la mise en service du crématoire animalier. L'installation est exploitée pour le compte de la Société vaudoise pour la protection des animaux (SVPA). Plusieurs incidents techniques, dont un incendie, ont

empêché une mise en service rapide et une exploitation normale de l'incinérateur. L'exploitation pleine et satisfaisante de ces installations ne devrait être atteinte qu'en 2011.

Entrepris avec le soutien financier de l'Office fédéral de l'environnement et des forêts et celui, cantonal, du Service des eaux, sols et assainissement, les essais pilotes pour le traitement des micropolluants se sont achevés en août pour la filière ozonation suivie d'une filtration et en décembre pour la filière charbon actif et membranes. Les deux filières testées confirment qu'un abattement de 80% des micropolluants est réalisable à une échelle industrielle. Les résultats et expériences ont été inclus dans un rapport final à paraître en 2011.

De nombreuses absences de collaborateurs pour maladie ou accident « longue durée » ont généré une importante surcharge de travail, notamment pour les opérateurs travaillant à l'incinération des boues. De plus, l'engagement d'ouvriers professionnels de maintenance n'a pas été couronné du succès attendu. Les conditions du marché du travail et les tâches particulières à effectuer dans la STEP ont abouti au renoncement de plusieurs candidats. Malgré cette situation particulière, les collaborateurs de la STEP ont su assurer avec efficacité leurs missions et tâches.

CENTRE INTERCOMMUNAL DE LOGISTIQUE (CIL)

L'année a été marquée par l'introduction d'un nouveau système de ramassage incitant la population lausannoise à discerner les déchets incinérables de ceux recyclables, de manière à valoriser ces derniers. Elle est également marquée par la suppression des collectes spécifiques aux déchets encombrants et l'augmentation de la fréquence de passage des déchèteries mobiles.

Le volume de déchets ménagers incinérables collectés de porte à porte se monte à 38'936 tonnes contre 38'605 en 2009. Celui des déchets recyclables a progressé de 29'620 tonnes en 2009 à 30'541 tonnes en 2010. Ceci montre que la progression de la part recyclée est plus importante que celle des déchets incinérables.

Par rapport à l'année précédente, l'augmentation globale de la quantité de déchets (+0.54%) est proportionnellement plus faible que l'augmentation de la population (+1.13%). Cette tendance suit favorablement les modifications introduites dans les prestations et démontre que les choix stratégiques opérés ont été judicieux.

L'évolution quantitative par habitant des déchets traités par le CIL s'élève à 328 kg/habitant s'agissant des déchets ménagers (332 kg/h en 2009) et à 225 kg/habitant pour les déchets recyclables (221 kg/h en 2009).

L'abandon des collectes spécifiques aux déchets encombrants a permis de ramener les kilomètres parcourus pour le ramassage à 115'022km, soit une réduction de 8'549km en rapport à 2009 (123'571km) et ce malgré le développement du réseau des déchèteries mobiles et des transports y relatifs. Ce bilan est donc favorable.

Le réseau des déchèteries mobiles a été densifié, passant de 21 à 28 points de collecte à raison d'un passage mensuel en lieu et place des quatre passages annuels initialement prévus. Ce service de proximité a reçu la visite de 14'152 clients (2'812 en 2009).

Les déchèteries fixes ont reçu 60'694 visites (44'720 en 2009) dont :

- 34'156 à la déchèterie intercommunale de Malley (22'618 en 2009) ;
- 12'459 à la déchèterie de Perraudettaz, agrandie durant le deuxième semestre 2010 (11'676 en 2009).

Malgré l'abandon des deux collectes annuelles en porte à porte, le textile a néanmoins atteint un résultat record : 550 tonnes (+19.6%). L'introduction de la collecte du PET couplée à celle des canettes en aluminium dans une trentaine de postes fixes affiche d'ores et déjà des résultats prometteurs avec 126 tonnes collectées pour le PET et 8.86 tonnes pour les canettes en aluminium.

Le CIL a traité 74'983 tonnes durant l'année (74'080 tonnes en 2009). La part des déchets recyclables traités atteint 43.96% (43.42% en 2009).

UNITE DE VALORISATION ET DE TRAITEMENT DES DECHETS (UVTD TRIDEL)

Après deux années de fonctionnement à plein régime, l'année a été marquée par une baisse des quantités de déchets pris en charge. Au final, 157'895 tonnes ont été valorisées contre 176'239 tonnes en 2009. La différence d'environ 20'000 tonnes s'explique principalement par la non-reconduction du contrat conclu avec la société SITA Deutschland pour des déchets ménagers en provenance d'Autriche.

Les apports locaux sont stables par rapport à ceux des années précédentes (148'512 tonnes contre 145'642 en 2009). La différence s'explique en partie par la prise en charge du bois de forêt de la Ville de Lausanne (périmètre GEDREL). La collaboration avec différents services de l'administration communale (Forêts, domaines et vignobles, Gaz & chauffage à distance, Routes & mobilité) a démarré courant novembre. Elle durera jusqu'à la fin de l'hiver 2010-2011. Son objectif consiste à tester la valorisation énergétique du bois à l'usine TRIDEL plutôt qu'à la chaufferie de la Tuilière, actuellement hors service. A noter aussi la valorisation importante de déchets de bois, avec un total de 6'434 tonnes (5'678 tonnes en 2009).

Suite aux travaux entrepris en 2009 pour réparer certaines zones du tunnel Sébeillon-TRIDEL, le transport de déchets par le train a repris un rythme normal dès le 4 janvier. Les apports de déchets par le train de la part des trois périmètres de gestion (GEDREL, VALORSA et STRID) se montent finalement à 81'950 tonnes, soit plus que les 80'000 tonnes prévues dans le contrat de prestations avec la société ACTS SA qui se charge de cette logistique pour TRIDEL.

Les apports de déchets étrangers sont en baisse (7'763 tonnes contre 29'083 tonnes en 2009 et 13'853 en 2008). Le marché devient de plus en plus tendu en raison de la forte demande en matières incinérables émanant principalement des usines allemandes.

Pour la cinquième année d'exploitation, une usure prononcée des tubes de chaudière a été constatée sur les deux lignes d'incinération du deuxième parcours. Ces tubes ne sont pas protégés par un revêtement spécifique comme c'est le cas pour ceux du premier parcours. La situation est plus problématique pour la ligne 1 où des fuites importantes ont conduit à un arrêt prématuré du four deux semaines avant l'arrêt prévu pour la révision de

la ligne. Un assainissement des tubes de chaudière dans la zone sera réalisé au printemps 2011 pour la ligne 1 et en 2012 pour la ligne 2. Cumulés à d'autres moins importants, ces problèmes ont exercé une influence directe sur les heures de fonctionnement des lignes d'incinération. Avec 7'719 heures pour la ligne 1 et 7'826 heures pour la ligne 2, c'est la première fois en cinq ans que le seuil des 90% n'est pas atteint en termes d'heures de fonctionnement annuel.

La situation est plus satisfaisante pour ce qui concerne la valorisation thermique et électrique. La disponibilité de production d'énergie thermique pour le chauffage à distance est stable (8'639 heures de disponibilité contre 8'650 en 2009). En raison de la diminution des déchets pris en charge, les quantités d'énergie produite sont plus faibles qu'en 2009. Le rendement énergétique moyen est par contre meilleur puisqu'il passe de 56% en 2009 à presque 59%. Ce résultat est dû en partie à une meilleure valorisation des ordures en été pour compenser l'arrêt de la chaufferie de la Tuilière. L'usine TRIDEL a fourni 55.4% (63.6% en 2009) des besoins de production de chaleur du réseau de chauffage à distance. La disponibilité de la turbine est en nette augmentation (8'576 heures de disponibilité contre 7'865 en 2009) étant donné qu'il n'y a pas eu de révision en cours d'année.

Depuis le 1er mars, un collaborateur assure le nettoyage et l'entretien des bennes ACTS. Huitante-neuf bennes ont été nettoyées et contrôlées en cours d'année (74 en 2009) dont quarante-cinq qui nécessitaient une réparation plus importante de la part de la société propriétaire. Des retards ont été constatés en ce qui concerne ces réparations. Ils ont pour conséquence d'immobiliser du matériel et de rendre la logistique plus difficile. Un effort est attendu de la part d'ACTS pour l'année 2011.

GEDREL

La direction du service assure la gestion administrative de la société GEDREL SA. Les travaux de secrétariat ont représenté 906 heures facturées (965.5 en 2009). La comptabilité de la Direction est chargée de tenir la comptabilité de la société depuis 2008.

EAUSERVICE

MISSION DU SERVICE

Eauservice a pour mission d'approvisionner de manière fiable Lausanne et différentes communes avoisinantes en eau potable. S'appuyant sur une démarche qualité, sécurité et environnement, eauservice s'engage à respecter les exigences légales applicables à ses activités et à tout mettre en œuvre pour préserver l'environnement et prévenir toute éventuelle pollution.

GÉNÉRALITÉS

Les statistiques de production d'eau ont montré une certaine reprise sur une période multi-annuelle. Cette tendance est due au fort développement de l'Arc lémanique. Le service a été requalifié ISO 9001 et 14001 et son laboratoire à nouveau accrédité ISO 17025. La démarche « santé et sécurité » se poursuit avec une nouvelle coordinatrice en vue d'une certification OHSAS 18001 à moyen terme.

Les importants travaux de rénovation des réservoirs de Montétan et les améliorations du réseau de Vers-chez-les-Blanc ont été menés à terme.

Obligation légale tenue à jour, le plan directeur de la distribution d'eau (PDDE) a été synthétisé en vue de présenter aux autorités politiques un préavis « plan stratégique » documentant les investissements nécessaires à la distribution d'eau à consentir ces dix à quinze prochaines années.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Personnel fixe (sans les apprentis)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Clients et ressources	21	20.2	24	23.2
Contrôle de l'eau	7	5.3	7	5.3
Direction (EAU)	6	4.6	7	4.8
Distribution	55	54.8	57	56.8
Études et constructions	7	6.7	7	6.7
Production	33	31.5	33	31.5
Total	129	123.1	135	128.3

Total ept alloués : 132.55

Apprentis

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	n	n	n
Contrôle de l'eau	2		1	

Mouvements du personnel (sans les apprentis)

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 déc. 2010	
	embauches	fins d'emploi
Total	16	10

Motifs des fins d'emplois

Décès	1
Démission	5*
Retraite	4
Fin de contrat	0
Invalidité	0
Licenciement	0
Suppression de poste	0
Total	10

- * dont un ancien apprenti dont le salaire est pris en charge par le SPeL selon décision municipale du 3 juillet 2009, concernant les mesures en faveur des apprenti-e-s à la recherche d'un emploi fixe après leur apprentissage.

CLIENTS ET RESSOURCES

Les volumes d'eau livrés sont restés stables par rapport à 2009 pour les clients alimentés au détail (environ 12,4 millions de m³ sur le territoire lausannois et 9,3 millions de m³ sur les autres communes). Pour les communes alimentées en gros, le volume facturé a diminué de 700'000 m³.

Suite à une démarche de réorganisation de la gestion des raccordements des clients, chaque demande de raccordement — qu'elle concerne un nouveau client ou une installation existante à transformer — a été suivie par un même collaborateur du premier contact avec le client jusqu'à la première facturation de l'eau consommée.

Grâce à un développement spécifique sur l'application informatique Goéland, le flux de l'information et des actions à entreprendre est bien maîtrisé. La rapidité de circulation de l'information et des données a permis d'améliorer la facturation des prestations fournies et d'abandonner les documents papier.

Dans le cadre du préavis 2009/55 « Rénovation et extension du réseau de distribution d'eau et échanges périodiques des compteurs d'eau 2010 », les remplacements des compteurs ont été réalisés. Eauservice a collaboré avec une dizaine d'entreprises sanitaires pour effectuer ce travail.

L'ensemble des habitations d'une petite commune alimentée au détail ont été équipées d'une antenne connectée au compteur permettant d'effectuer une lecture à distance. Cette installation permet de réduire considérablement le temps consacré au relevé d'index.

Les installations raccordées sont en augmentation. Elles sont passées à 8'648 (42 %) sur le territoire lausannois et à 11'895 (58 %) sur les autres territoires communaux alimentés au détail, soit un total de 20'543 installations.

L'intégration des processus dans Goéland s'est poursuivie de manière soutenue. Les statistiques montrent une progression de plus de 200% de création de nouvelles affaires dans cette application informatique.

Dans le cadre des enquêtes publiques (FAO), 280 affaires ont été retenues sur le territoire lausannois et 320 affaires sur les autres communes alimentées au détail.

Le renouvellement des concessions pour alimenter les communes au détail est en cours. Epalinges est la cinquième commune à avoir accepté le projet de nouvelle concession.

ETUDES & CONSTRUCTION

Les études et projets sur lesquels la division Études & Construction a travaillé en cours d'année sont brièvement décrits ci-après.

Préavis n° 2005/44 et 2009/46 : Rénovation du réservoir de Montétan

La majeure partie du gros-œuvre avait été réalisée en 2009 pour Montétan-sud. La liaison en DN 700 mm dans la galerie a été terminée au début de l'année. La cuve N°2 (sud) a été raccordée et réfectionnée. Elle a été remise en service à fin mai. Les travaux de rénovation du second œuvre ont pratiquement été terminés aussi bien à Montétan-sud qu'à Montétan-nord. Une inauguration a eu lieu en présence des entreprises mandatées. Seules quelques petites finitions et retouches sont encore à effectuer.

Préavis n° 2006/19 : réfection des adductions du Pays-d'Enhaut et construction d'une usine d'ultrafiltration (UF)

Il était initialement prévu de construire une usine de traitement de l'eau par ultrafiltration commune à eauservice et au service de gestion de Vevey-Montreux (SIGE). Des études ont été entreprises pour préciser son emplacement. En définitive et en accord avec le canton, le SIGE construira sa propre usine aux Avants et eauservice la sienne sur le site de l'usine hydroélectrique de Sonzier.

Préavis 2005/86 : Amélioration de l'alimentation en eau dans le nord lausannois

Réservoir de Vers-chez-les-Blanc

La construction de la nouvelle cuve et de la station de pompage ainsi que la mise en conformité de l'ancienne cuve se sont terminées en janvier.

Station des Echerins / Lutry

Le montage de l'équipement de la nouvelle station de pompage en direction de Vers-chez-les-Blanc a été entrepris dès l'été 2009. L'équipement hydraulique et électrique de la nouvelle station de pompage a été mis en service au printemps.

Station de la Bressonne

La rénovation de cette station dont la conception et les équipements datent de 1943 était aussi prévue dans le cadre de ce préavis. Hormis la vétusté des équipements, il a fallu résoudre le problème de retour d'eau de surface dans la station et dans le bassin d'arrivée des sources en cas de fortes pluies. Il a fallu également prendre en compte le problème de non-confinement du bassin d'arrivée des trois captages. Une cuve confinée avec porte étanche a été construite. Les captages sont désormais gérés individuellement (eau acceptée ou refusée) et leurs débits mesurés en continu. Un groupe de deux pompes à débit variable a été installé. Toute la station est maintenant totalement automatique et télégerable depuis le CegeL. Initialement installée à la Bressonne, la désinfection a été transférée au réservoir de Vers-chez-les-Blanc.

Usine de Bret

Prise d'eau du Grenet

Une pré-étude avait été réalisée en 2009. Une étude de dimensionnement a été conduite durant l'année sous revue. Simultanément, la demande de renouvellement de la concession d'exploitation du lac de Bret a été mise à l'enquête publique. Elle a été soumise au SESA et aux autres services cantonaux concernés. Une nouvelle convention devrait être signée au début de 2011.

Ozonation

L'avant-projet d'étude pour le remplacement de l'équipement d'ozonation de l'usine de Bret s'est poursuivi. Les analyses entreprises durant une année entière permettent de chiffrer les paramètres saisonniers caractéristiques de l'eau. Avec ces données, l'utilisation d'ozone pourra être optimisée, en particulier pour l'aide à la floculation, la désinfection et l'élimination des micropolluants.

Réservoir du Calvaire

Une étude réalisée en 2009 a permis de dimensionner le nouveau réservoir du Calvaire. Il devra comprendre trois cuves de 3'000 m³ et une station de pompage. Au début de l'année, un plan-masse a été transmis au Service d'urbanisme pour établissement d'un nouveau plan partiel d'affectation.

Usine de Saint-Sulpice / projet Léman

L'usine de Saint-Sulpice est équipée d'une chaîne de traitement sommaire et obsolète. Elle devra être rénovée pour correspondre aux exigences actuelles. La nouvelle chaîne de traitement sera définie en fonction d'études pilotes à venir. Une étape préliminaire a été réalisée durant l'année. L'unité mobile de pilotage utilisée aux

Avants a été installée à Saint-Sulpice pour une analyse approfondie de la qualité de l'eau pompée au lac et de celle de l'eau traitée.

Chantiers divers

Petite-Croix, cuve 2

Réfection du revêtement du mur n°10 et du caniveau. Posé lors d'un assainissement du mur, le revêtement en place était inadapté à cause des liants organiques qu'il contient et qui favorisent la croissance d'un biofilm récurrent. Pour la réfection, on a utilisé la méthode mise au point pour assainir les deux cuves du réservoir de l'Orme : enlèvement par hydro-démolition et mise en place par projection « voie sèche » d'un micro-béton 100% minéral.

Marjolatte et Châtaignier

Installation d'une nouvelle ventilation car le système en place dans ces deux réservoirs n'était plus conforme aux normes de sécurité.

Usine de Bret

Campagne d'injections pour étancher les fuites d'eau dans les murs des cuves des « flottateurs » et « pré-ozonation ».

Micropolluants

Participation aux essais pilotes micropolluants entrepris à la STEP de Vidy dans le groupe Pilotage et dans le groupe Analyse.

CONTRÔLE DE L'EAU

Le laboratoire a poursuivi ses contrôles systématiques de l'eau distribuée dans les réseaux d'eauservice pour s'assurer que l'eau distribuée ne contienne ni substances gênantes ou toxiques, ni germes pathogènes.

Environ 7'600 échantillons ont été prélevés et ont donné lieu à 20'142 analyses chimiques et 11'559 analyses bactériologiques.

Les résultats des analyses sur l'eau de boisson remplissent les conditions de qualité exigées par l'Ordonnance sur les denrées alimentaires et les objets usuels (ODAIOS) du 23 novembre 2005, tant du point de vue chimique que bactériologique. Toutefois, quelques non-conformités mineures ont été constatées et les actions correctrices ont été prises immédiatement.

En plus des contrôles de l'eau mise en distribution, de nombreux mandats d'analyses ont été réalisés pour d'autres collectivités publiques.

Le laboratoire a été soumis à un audit de surveillance de l'accréditation de la norme ISO 17025. Il a passé cet examen sans problème.

DISTRIBUTION

Cinquante-six chantiers ont été réalisés durant l'année, correspondant à la rénovation ou à la réhabilitation d'un total de 16'656 mètres de conduites.

Désormais réalisé dans les affaires chantiers créées dans Goéland, le suivi financier a permis un contrôle régulier de l'état des dépenses et des prévisions d'engagement. Le crédit-cadre annuel qui finance la très grande majorité des travaux de distribution a été parfaitement maîtrisé. Les dépenses liées aux chantiers réalisés ou terminés durant l'année s'élèvent à Fr. 9'097'000.—. En cumulant

ces dépenses, les frais liés à l'entretien du réseau (Fr. 660'000.—, sans compter les fuites) ainsi que l'entretien des sources et captages (Fr. 75'000.—), on atteint la somme de Fr. 9'832'000.—.

La charge de travail est restée très importante. Six auxiliaires ont été nécessaires pour renforcer les équipes de pose de conduites, extrêmement sollicitées et qui subissent les effets de l'absence de longue durée de plusieurs collaborateurs (maladie, accident).

Interventions d'urgence

Le service de piquet « réseaux » a été appelé à 253 reprises. Dans 154 cas, il s'agissait d'une intervention à réaliser dans l'urgence suite à une fuite ou à une rupture. Quarante appels concernaient des problèmes signalés sur des bornes hydrantes, un des by-pass, quinze des mises hors service / remises en service pour travaux dans des immeubles en dehors des heures de travail, cinq des problèmes de qualité de l'eau et trente-huit des problèmes divers (robinets bouchés, baisse de pression dans l'immeuble, bruit d'eau, etc.).

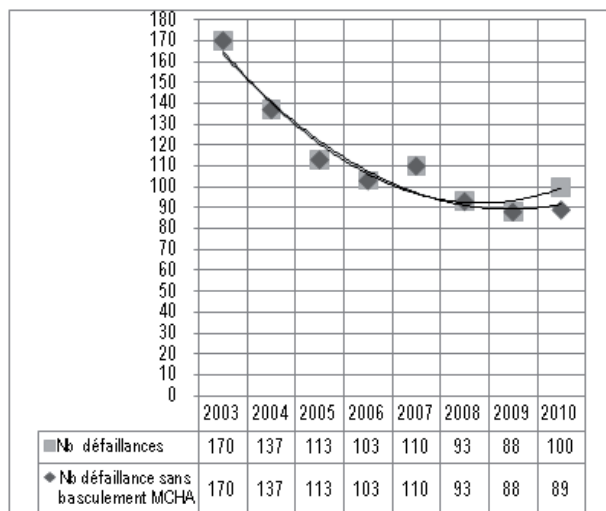
Du point de vue financier, Fr. 1'015'000.— ont été dépensés pour réparer les conduites de distribution et Fr. 165'000.— pour réparer les conduites de transport. Les frais occasionnés par les dégâts suite à des fuites ou ruptures de conduites (dégâts aux tiers) se sont élevés à Fr. 314'000.—.

Défaillances

Le nombre de défaillances sur le réseau de transport et de distribution a atteint 100 cas.

Le basculement d'une partie du réseau Vers-chez-les-Blanc sur celui de la Montagne-du-Château a impliqué une augmentation de pression de plus de 4.5 bars dans toute la zone concernée. Onze casses sont à mettre sur le compte de cet événement exceptionnel. Abstraction faite de ces onze casses, les valeurs sont très proches de celles observées en 2009, ce qui montre une stabilisation du nombre de casses annuelles aux environs de 90.

Evolution des défaillances



La mise en œuvre de la stratégie de remplacement ciblé des conduites considérées à risque et identifiées à l'aide de méthodes statistiques et multicritères est payante. La recherche active des fuites diffuses à l'aide de méthodes acoustiques démontre également son efficacité.

Écoute de réseau

L'équipe « écoute de réseau » a poursuivi son travail de recherche systématique de fuites avec trente enregistreurs. Elle a ausculté treize régimes de pression correspondant à plus de 360 km de conduites sans compter les branchements. Douze fuites ont été détectées. Soixante corrélations indépendantes des campagnes de recherche systématique ont été effectuées à la demande des chefs de réseau.

Équipe bornes hydrantes (BH)

Le service gère 4'006 BH dont 2'074 sont sur le territoire lausannois.

Quarante-cinq BH ont été standardisées ; 13 parties supérieures et 4 parties inférieures ont été changées. Les 684 BH d'Ecublens, Chavannes-près-Renens, Crissier et Renens (propriété d'eauservice depuis 2004) ont été contrôlées par deux entreprises spécialisées. De nombreux problèmes ont été détectés. Ceux qui mettaient en péril le fonctionnement de la BH ont donné lieu à des révisions. Le reste du travail sera effectué en 2011 par l'équipe BH.

Les communes de Saint-Sulpice et d'Epalinges ont maintenant une nouvelle concession. Elle transfère la propriété des BH à eauservice. Le nombre de BH propriété du service se monte actuellement à 2'975.

Matériel

Le marché des tuyaux et raccords en fonte a fait l'objet d'un appel d'offres commun avec les Services industriels de Genève. Le marché a été adjugé pour une durée de deux ans à l'entreprise vonRoll Hydro pour un montant total d'environ 2.3 millions de francs. Il est reconductible deux fois pour une année supplémentaire.

Base de données réseaux (SIT)

Le module de consultation des données Webframe a été mis en production. Il est désormais possible de consulter les données du réseau depuis tous les postes du service. La base de données a été complétée avec la partie HACCP. Les dangers et toutes les mesures préventives pourront être gérés plus efficacement.

Sources

Eauservice a définitivement renoncé à exploiter les captages de Combafou, de la Brêle et de Redeycoute afin de répondre à la demande du Service des eaux, des sols et de l'assainissement concernant le devenir du secteur S provisoire. Ce dernier pourra être supprimé.

Travaux

Les sources de l'adduction de Bressonne et de la Montagne-du-Château ont été raccordées au réservoir de Vers-chez-les-Blanc.

Les captages du Confluent inférieur et du petit Revers de l'adduction du Pays-d'Enhaut ont été mis en conformité. Les conduites et les vidanges des captages du Clos-Ister amont et aval ont été remplacées jusqu'à la conduite principale.

Suite à un projet de construction de dix villas en zone S3 du captage de Pré-Bugnon sur la commune de Froideville, le bras C du captage a été abandonné contre versement d'une indemnité du promoteur. Cette somme

a été investie dans la mise en place d'une nouvelle chambre de captage préfabriquée.

L'adduction de Montaubion a été équipée d'un débitmètre placé immédiatement avant sa jonction avec la conduite de Thierrens.

Pollutions

Deux pollutions d'origine agricole se sont produites sans conséquences sur la santé : l'une sur l'adduction du Pays-d'Enhaut et l'autre au captage de Perrevuit sur l'adduction de Montaubion.

La galerie de Pierre-Ozaire et les captages des Rosattes qui avaient présenté en 2007 des valeurs en dichlorobenzamide supérieures aux normes ont pu être remis en service avec l'accord du Service cantonal des affaires vétérinaires (SCAV) grâce à la diminution de cette pollution. Une surveillance rigoureuse est en place.

HACCP

La méthode HACCP est appliquée sur l'ensemble du réseau d'eau potable. Les dangers et les mesures de maîtrise ont été introduits dans le logiciel d'information du territoire TOPOBASE. La mise en application de la méthode est prévue en 2011.

PRODUCTION

La production annuelle est légèrement inférieure (0.5%) à celle de 2009. Elle est cependant supérieure à la moyenne des cinq dernières années, soit environ 33.8 millions de m³. L'adduction journalière maximale a été observée le mercredi 14 juillet avec un volume de 147'200 m³.

Nouveaux équipements

En plus de sa mission d'exploitation et de maintenance des installations des usines de production et des stations de pompage et de désinfection, la division Production a contribué à l'achèvement de la réalisation des projets de construction de la division Études & Construction en participant aux travaux de montage des équipements des réservoirs de Montétan, des Echerins et de la station de la Bressonne.

Équipements désaffectés

Le réservoir de Bois-Clos a été mis définitivement hors service durant le deuxième semestre. Il est avantageusement remplacé par celui de Vers-chez-les-Blanc. Les sources de la Montagne-du-Château qui y arrivaient par gravité se déversent maintenant directement dans le réservoir de Vers-chez-les-Blanc où elles sont désinfectées avant d'être introduites dans les deux cuves.

Désinfection

La désinfection de l'eau produite par les usines est assurée par de l'eau de Javel fabriquée localement par électrolyse de sel. Les difficultés rencontrées dans l'exploitation et la maintenance des électrolyseurs et les coûts engendrés ont incité à reconsidérer le principe général de la désinfection et à évaluer la possibilité de remplacer la production locale d'eau de Javel par l'achat et le stockage du produit fini (Javel à 14%). Un test de longue durée a débuté à l'usine de Lutry. Ses résultats sont très encourageants.

L'électrolyseur de Sonzier, sur les eaux du Pont-de-Pierre et du Pays-d'Enhaut, présentait des signes de fort vieillissement. Les investissements à lui consacrer ne valaient

pas la peine au vu des bons résultats des essais de la Javel à 14% à Lutry. Décision a été prise d'équiper la station de Sonzier d'une installation de dosage-désinfection directement avec de la Javel à 14%. Cette dernière fonctionne depuis plusieurs mois sans aucun problème.

Centre d'exploitation

Dans le cadre de la rénovation des équipements du centre d'exploitation et de gestion (Cegel) et des systèmes de supervision locale des usines de Saint-Sulpice et de Bret (préavis n° 2006/15), les installations des usines de Bret et de Saint-Sulpice ont été mises en service en mode de test, soit en parallèle avec les systèmes actuels. Les documents détaillés du programme de gestion automatique des pompes sont en cours d'élaboration avec le fournisseur. Le remplacement des anciens systèmes d'acquisition de données a débuté. Il se poursuivra en 2011. Suite à l'annonce par Swisscom de l'abandon des locations de lignes de transmission, une connexion de tous les ouvrages au réseau RECOLTE est en cours avec la collaboration du Service d'organisation et d'informatique.

COMMUNICATION & DÉVELOPPEMENT

La journée mondiale de l'eau du 22 mars a permis de communiquer sur le thème de l'eau à l'aide d'une manifestation qui s'est déroulée au bord du lac sous la forme d'une promenade rallye entre la station d'épuration de Vidy et la station de traitement d'eau de Saint-Sulpice. Cet événement a été organisé par eauservice et le Service de l'assainissement, en partenariat avec l'UNIL. Le long du parcours, plusieurs panneaux permettaient de s'informer sur différents thèmes liés à l'eau et de répondre au questionnaire distribué au départ.

Courant mai, eauservice a reçu les membres de la commission EU1 de l'EUREAU (Fédération européenne des associations nationales de distributeurs d'eau et des responsables des eaux usées) dans le cadre d'une de leurs sessions annuelles.

Au mois d'août, eauservice a également collaboré à la campagne de sensibilisation de la Fédération romande des consommatrices concernant l'eau du robinet.

Un nouveau clip de présentation du service est visible sur le site Internet depuis le mois de décembre.

QUALITÉ, SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT

Qualité

L'audit concernant la qualité (ISO 9001) et l'environnement (ISO 14001) a été passé avec succès. Aucune non-conformité n'a été relevée.

Un chapitre « facturation à tiers » (R309) a été créé.

L'organisation de la documentation ISO sur Goéland a été améliorée. Il est désormais possible de rechercher des documents selon la logique de l'organigramme d'eauservice.

Des audits internes ont été réalisés par les huit auditeurs désignés. La sélection des unités à auditer s'est faite en commun. Les aspects significatifs relevés lors des audits seront présentés à la revue de direction 2011. Dix-huit audits internes ont été réalisés en cours d'année.

La démarche d'optimisation des processus Goéland s'est poursuivie, notamment avec :

- la base de données « Demandes et réclamations clients »
- les processus liés aux raccordements de bâtiments
- la gestion des communes solidaires pour l'eau
- les contrats
- la gestion des cas RC
- les factures fournisseurs

Environnement

Pour analyser et réduire ses impacts significatifs sur l'environnement, eauservice doit d'abord les connaître.

Deux nouveaux chapitres ont été rédigés : Cegel et urgences environnementales. Le chapitre « urgences environnementales » est très complet. Il fait référence à un grand nombre de procédures qui ont été créées durant l'année, notamment :

- les procédures d'urgence dans l'usine de Lutry (R336_470)
- les procédures d'urgence dans l'usine de Saint-Sulpice (R336_472)
- les procédures d'urgence dans l'usine de Bret (R336_474)
- les procédures d'urgence dans les stations (R336_478)

Santé et Sécurité

D'une façon générale, le nombre d'accidents professionnels a légèrement diminué. Cette tendance concerne tant les accidents-bagatelles que les sinistres plus graves.

Formation Sécurité

- 33 personnes ont participé au cours « Elinguage de charge », mis en place et animé par l'ancien répondant sécurité.
- 14 personnes ont suivi le programme « Réveil musculaire »
- 15 personnes ont suivi le cours « Mesures d'urgences »
- 20 personnes ont suivi le cours « Sécurité générale-module 1 ».

Projets sécurité résolus

- Une élévatrice a été installée pour l'entretien des tuyaux et vannes situés au plafond de l'usine de Lutry.
- Les documents ISO ont été révisés et introduits dans Goéland.
- Des caméras de surveillance et des détecteurs de mouvements ont été installés aux entrées afin de diminuer les vols et intrusions dans les locaux de la rue Genève 34 et 36.

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE EAU

En décembre 2008, le Conseil communal a adopté la proposition de la Municipalité d'engager un centime par mètre cube d'eau vendu aux Lausannois pour participer à des actions de solidarité dans le domaine de l'eau. Lausanne s'est engagée en 2009 dans un partenariat avec la Communauté Urbaine de Nouakchott (CUN). Durant l'année, de nombreuses actions ont été menées dans ce cadre en vue d'améliorer l'accès à l'eau des populations défavorisées :

- Une extension de 1,5 km du réseau a été réalisée dans le quartier de Ryiad. Trois nouvelles bornes fontaines ont été installées sur ce réseau. Deux sont désormais

raccordées, mais 300 mètres de conduites doivent encore être posés pour connecter la dernière.

- La CUN a défini et ajusté ses processus pour l'exploitation des camions et leur parcours dans les rues de Nouakchott.
- Dix bornes fontaines insalubres ont été signalées par la CUN. Un bureau d'étude a été chargé de poser un diagnostic en vue de leur réhabilitation.
- Une campagne de sensibilisation grand public a été lancée au mois de juin. Simultanément, plusieurs formations ont été proposées aux acteurs de l'eau opérant dans la filière (charretiers, gérants des points d'eau).
- Une étude a débuté au mois de novembre. Elle est destinée à évaluer la capacité des débiteurs à rembourser les microcrédits de raccordement individuel au réseau d'eau potable. Elle a été confiée à une institution de microfinance disposant de bureaux à Nouakchott.
- A chaque période pluvieuse (août à octobre), Nouakchott est victime d'inondations qui causent d'énormes dégâts matériels dans la banlieue. Les eaux stagnantes sont à l'origine de nombreuses maladies qui se répandent rapidement (choléra, typhoïde, paludisme). Cette année, la ville a pu évacuer les eaux stagnantes grâce au camion aspirateur offert par le Service d'assainissement et transporté en Afrique grâce au financement obtenu dans le cadre du projet. Une équipe a été formée pour utiliser cette ressource grâce au manuel d'utilisation réalisé par Lausanne et aux échanges téléphoniques avec les techniciens lausannois.

Suivi et échanges entre Lausanne et Nouakchott

Au mois d'octobre, le maire de Nouakchott, s'est rendu en Suisse dans le cadre de l'assemblée générale de l'Association internationale des maires francophones (AIMF). Il a profité de ce voyage pour rendre visite au directeur des travaux. Cette rencontre leur a permis de discuter des actions menées dans la capitale de Mauritanie.

Deux missions d'eauservice ont été effectuées à Nouakchott. Elles ont permis d'avancer sur les activités du projet, de rencontrer les partenaires et de faire des visites de terrain.

En novembre, eauservice a accueilli le chef du projet « eau » de la CUN pour une mission de dix jours. De nombreuses visites ont été organisées à eauservice et dans d'autres services de l'administration communale. Des présentations ont eu lieu pour les collaborateurs d'eauservice, les communes partenaires du projet et la Direction de la coopération et du développement du Département fédéral des affaires étrangères.

Regroupement des forces pour plus d'impact

Initié et géré par Lausanne, le partenariat a séduit d'autres communes : Fribourg, Martigny, Pully, Lutry, Villaz-Saint-Pierre, Jouxteins-Mézery et La Chaux. Il valorise sur le long terme les compétences de chacun et constitue un enrichissement du personnel tant en Suisse qu'en Mauritanie. Il représente une occasion rêvée pour les communes de sensibiliser leurs habitants à la problématique de l'eau et à la qualité des services dont ils bénéficient.

Le projet compte désormais huit autres communes cofinanceuses du projet.

Pour plus d'informations : www.solidariteausuisse.ch et www.lausanne.ch/eauservice, section « solidarité eau ».